

DEUX LIVRES

* DERNIÈRE HEURE *

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, DIMANCHE, 2 MARS 1919

QUINQUAGESIME

Lever du soleil, 6 heures 40.
Coucher du soleil, 5 heures 48.
Lever de la lune, 6 heures 55.
Coucher de la lune, 6 heures 25.

Nouvelle lune, le 2 mars, à 6 h. 17 m. du matin.

DEMAIN

NEIGE OU GRISEL
LUNDI, 3 MARS 1919
SAINTE CUNEGONDE, VIERGE

Lever du soleil, 6 heures 39.
Coucher du soleil, 5 heures 49.
Lever de la lune, 6 heures 37.
Coucher de la lune, 7 heures 42.
Premier quartier de la lune, le 5, à 10 h. 20 m. du soir.

M. MARTIN EST PRIS À PARTIE

M. P. E. WILSON, SON ANCIEN AGENT ELECTORAL, L'ACCUSE D'AVOIR DENATURE LA VERITE ET LUI SOUMET UNE SERIE DE QUESTIONS ASSEZ EMBARRASSANTES.

Son Honneur le maire a été vivement pris à partie, hier soir, par M. P. E. Wilson, son ancien agent électoral, qui serait compromis dans le scandale du parc Maisonneuve et même certains sénateurs, dont il posséderait tous les noms. Le maire ne l'a point fait, et M. Wilson attribue son changement d'attitude à sa nomination au Conseil législatif, et à sa promesse de se taire, s'il obtenait ce poste.

A l'appui de toutes ces accusations, M. Wilson a produit une déclaration assemblée devant M. J. M. Savin, commissaire de la Cour Supérieure, et a soumis à l'auditoire la liste de questions suivantes à l'adresse du maire :

"10 Connaissez-vous un certain haut personnage parmi les députés qui défient 100,000 parts acquittées de la compagnie des Tramways, entre les mains du Royal Trust?"

"20 Connaissez-vous un certain personnage qui a de l'influence auprès des "gros bonnets" de Québec, et qui a montré les plans du parc de Maisonneuve à nos législateurs, en leur disant: "Achetez avant l'annexion?"

"30 Connaissez-vous des "gros bonnets" du gouvernement qui sont actionnaires et administrateurs de puissantes compagnies d'assurances et d'utilités publiques?"

"40 Connaissez-vous quelques députés à Ottawa et à Québec et des sénateurs et d'autres personnes, compromis dans le scandale du parc de Maisonneuve?"

"50 Savez-vous si un certain personnage n'a pas acheté près de Montréal une ferme au coût de \$100,000 (le vendeur n'a été payé que \$30,000), aussitôt qu'il a été nommé au conseil législatif?"

"60 Savez-vous si un certain député n'a pas été arrêté pour malversation?"

"70 Savez-vous si un certain député, qui offrait en vente un terrain au Sault-au-Récollet pour \$1,000, n'a point vendu en partie seulement pour \$25,000 à la ville du Sault, et n'a pas appuyé fortement par la suite l'annexion de la ville endettée à Montréal?"

"80 N'est-il pas vrai, M. le maire, que vous m'avez montré les noms de tous ces personnages et que je vous pose ces questions en pleine connaissance des faits que j'ai obtenus de vous?"

M. Wilson ne craint pas d'être arrêté: "Ils peuvent le faire, s'ils le veulent", a-t-il dit, en ajoutant qu'il divulguerait les noms des personnes incriminées si le maire lui répond qu'il ne sait point ce dont il parle.

ALBION A UN SURPLUS DE PROVISIONS

Ottawa, 1. — Les mesures prises par la Grande-Bretagne pour parer à la crise alimentaire au temps de la menace sous-marine ont été tellement efficaces que certains aliments sont en quantité considérable à bas. Albion a un surplus incroyable de fèves. En réponse à une enquête sur la possibilité de disposer de la récolte canadienne, il a été déclaré que l'Angleterre avait des provisions pour trois ans. Ce surplus sera distribué dans les autres pays, dont la Roumanie. Jusqu'à la liquidation de ces vivres, l'exportation canadienne ne semble pas brillante. La demande de cales pour le transport de la récolte des céréales des Alliés est tellement élevée que la commission royale du blé ne trouve pas avantageux de fournir des bateaux quand on peut se procurer ces vivres de plus près.

TROISIÈME LECTURE D'UN PROJET DE LOI

Ottawa, 1. — Le Sénat a adopté hier en troisième lecture le projet de loi consolidant et amendement l'acte général des chemins de fer. La mesure avait été soumise aux Chambres au cours des deux dernières sessions. Elle retournera devant les députés avec la section 374 qui définit les opérations des compagnies et qui constitue déjà le principal sujet de discussion.

NOUVEL AIDE-DE-CAMP

New-York, 1er. — Il y avait à bord de l'*Aquitania*, lord Reading, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, et le capitaine lord Molyneux de l'armée anglaise qui devient aide-de-camp du duc de Devonshire.

M. WILSON NE POSERA PAS SA CANDIDATURE

Il annonce au comité national démocrate qu'il ne briguera pas les suffrages pour un troisième terme à la présidence des Etats-Unis.

Washington, 1er. — Le président Wilson a déclaré, au comité national démocrate, qu'il ne serait pas candidat aux élections de 1920. Après le 4 mars 1921, il a dit qu'il écrira des ouvrages sur l'histoire. Cette déclaration, dévoilée par les membres du comité, les a surpris. Ils s'attendaient à le voir briguer les suffrages. C'est une bonne coutume, aurait dit le président, que la loi ne permette que deux termes à un président. Un homme ne pourrait tenir plus longtemps, a-t-il dit.

Quelles que soient les attaques dont le président soit la cible, il y a toujours un froissement dans le public quand le président, pour se défendre, use de représailles envers ses adversaires.

Le président qui resterait ainsi en fonction dans de telles conditions aurait tellement de choses à dire, que, ne pouvant les dire, elles éclateraient fatalement, s'il n'avait la confiance populaire. C'est cette confiance que le président a taché de gagner en entrant en fonction. En révisant l'histoire de ce temps, le président a affirmé qu'il aurait cherché les termes nouveaux dans le dictionnaire pour peindre certains hommes, adversaires actuels de la ligue des nations. Il a

L'ORANGE SENTINEL A GROSSI LES FAITS

VOILA CE QUE DIT M. FORAN DE L'ENQUETE SUR LE PRETENDU TRAFIC DES FORMULES D'EXAMEN DES ASPIRANTS-FONCTIONNAIRES.

(De la Canadien Press)
Ottawa, 1. — La commission du service civil enquête sur un prétendu trafic de formules d'examen pour le service civil. Des journaux de Toronto avaient affirmé qu'il se faisait une vente de ces formules. Il y a quelques jours, un nommé Achille Robert comparut en Cour de police sous l'accusation d'avoir eu des formules d'examen en sa possession. Il aurait été arrêté à la suite du témoignage de Joseph Pettit, qui prétend avoir reçu des formules de Robert.

M. Foran, secrétaire de la commission, dit que l'"Orange Sentinel" a dénaturé les faits. Il s'est fait des substitutions de personnes et des ventes de formules dans le passé, mais la chose n'était pas érigée en système. M. Foran ajoute que le délit ne se produit certainement pas de nos jours, l'imprimeur spécial de la commission est le seul homme qui reçoive les formules qu'il met dans une boîte dont il possède seul aussi la clef.

Quand les formules sont envoyées dans d'autres parties du Canada, elles sont mises dans des boîtes cachetées et expédiées par messagerie, si elles sont en grande quantité et par poste recommandée, si elles sont moins nombreuses.

M. Foran dit qu'en tout cas, la Commission est vigilante et qu'elle sévra avec rigueur contre les délinquants.

LA GRÈVE, ARME CONTRE LA PROHIBITION

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 1. — L'Union centrale fédérée a adopté hier soir des résolutions demandant à toutes les unions centrales fédérées et aux organisations du Travail par tout le pays de se réunir en congrès à Atlantic City, en juin, pour examiner s'il ne serait pas à propos de décréter une grève générale pour protester contre l'adoption de la loi de prohibition.

DÉCLARATION D'UN MAGISTRAT ONTARIEN

Hamilton, 1. — Le magistrat Jelfs a déclaré qu'il croyait la loi du service militaire lettre morte maintenant. Il a renvoyé l'accusation portée contre un jeune homme qui n'a pas averti le registraire de sa nouvelle adresse. Le juge a dit que les autorités militaires ne devaient entendre perpétuer l'animosité contre le gouvernement.

LUDENDORFF POUR LA PAIX

LE CELEBRE GENERAL ALLEMAND REVELE QU'IL PRECONISAIT LA FIN DES HOSTILITES SUR LA BASE DU STATU QUO, EN 1917 ET 1918. — LE PERIL BOLCHEVIK.

(Service de la Presse Associée)
Copenhague, 1. — On mande de Berlin que le général Ludendorff, ancien chef de l'état-major de l'armée allemande, vient de donner une interview dans laquelle il répète qu'il était en faveur de la paix sur une base de *statu quo* en 1917 et en 1918.

Les événements du mois d'août dernier, dit le général, avaient démontré à l'évidence que la valeur de quelques unités de l'armée allemande avait baissé parce que la guerre avait sapé la confiance du peuple à l'arrière. Le général aurait dit que l'armée allemande n'avait pas eu de dissensions entre le kaiser et le kronprinz. Celui-ci parla souvent fois de la paix.

GUILLAUME NE VEUT PAS DEMENAGER

Amerongen, 1. — L'ancien empereur d'Allemagne n'a pas quitté les terrains du château du comte Benckendorff depuis sept semaines, et ne semble pas avoir l'intention de déménager, bien que plusieurs personnes aient insisté sur le fait que le kaiser a loué le château d'Hardenbroek, près de Doorn. Ce château est situé à un mille de toute habitation. Les serviteurs de Guillaume nient aussi que leur maître ait l'intention de déménager. Guillaume passe encore trois heures à skier du bois pour prendre de l'exercice. Sa femme se promène souvent seule dans les jardins. Dans l'après-midi, il répond aux milliers de lettres qu'il a reçues dernièrement à l'occasion de son anniversaire de naissance.

MENACE DE GRÈVE AU PORT DE NEW-YORK

New-York, 1. — On décidera cet après-midi s'il faut faire une grève à New-York, parmi les 16,000 ouvriers de la société des employés du port. Si la grève est déclarée, tout travail ne sera pas paralysé, parce que l'union a donné la permission à ceux qui s'occupent de transporter des aliments pour les malades, les blessés, et tout ce qui est de cette nature, de rester au poste ainsi que ceux qui travaillent au service de l'armée ou de l'état.

Les ouvriers veulent déclencher cette grève à cause d'un amendement proposé par un arbitre, M. Macy, qui accorde la journée de huit heures de travail, mais qui ne donne pas d'augmentation de salaire. On espère prévenir cette grève.

M. WILSON ET L'IRLANDE

Washington, 1. — Le secrétaire Tumulty a publié un communiqué hier, de la part du président Wilson, où il est dit que le président n'a jamais fait allusion à la question irlandaise. Il n'a jamais dit, comme lui ont fait quelques correspondants, que la question irlandaise devait être réglée entre l'Irlande et l'Angleterre et que l'Irlande n'aurait pas accès à la Conférence de la paix. M. Tumulty a refusé cependant de dire ce que le président avait dit de cette question.

LE PROBLÈME DU PÉTROLE EN UKRAINE

Varsovie, 1 (par la Presse Associée). — La mission interalliée actuellement en Pologne doit avoir maintenant plus d'espoir de voir résoudre le problème du pétrole en Ukraine, depuis qu'elle a donné au professeur Robert H. Lord, de Harvard, membre de la commission américano-polonoise et à ses trois collègues pleins pouvoirs de conclure un armistice. Le parti actuel ne peut-être une entente entre le dictateur de Petlura et les bolcheviki. On dit que les banques de Kiev ont tenté de transporter leurs dépôts à Odessa.

UN FEU JETTE TROIS FAMILLES SUR LE PAVÉ

Un incendie s'est déclaré, hier soir, rue Evans, et a obligé trois familles d'abandonner leurs domiciles portant les numéros 6, 8 et 10. Le feu a pris dans une armoire, on ne sait comment. Il a fallu quatre jets d'eau pour maîtriser l'incendie.

Dusseldorf est enlevé au Spartacus

(Service de la Presse Associée)
Copenhague, 1er. — Les troupes du gouvernement de Munster sont entrées à Dusseldorf vendredi et ont occupé la gare et les édifices publics sans rencontrer de résistance. Les chefs du groupe Spartacus s'étaient enfuis de la ville.

Bâle, 1er. — Lors de l'attaque des troupes du gouvernement contre celles du groupe Spartacus, à Hamborn, ces dernières offrirent très peu de résistance et elles rendirent deux canons, trois mille fusils et une grande quantité de munitions.

QUE VA FAIRE L'OPPOSITION?

Ottawa, 1. — On ne sait pas encore si l'opposition va présenter un amendement à la suite du débat sur l'adoption en réponse au discours du trône. On s'attend cependant à ce qu'il y ait au moins un amendement présenté. C'est ordinairement la coutume afin de permettre aux orateurs de l'opposition de parler sur différents sujets. Le débat sur l'adresse ne sera pas terminé avant la fin de la semaine prochaine.

ROMANONES SE DIT SATISFAIT

Madrid, 1 (Agence Havas). — Le comte Romanones, premier ministre d'Espagne, a déclaré la nouvelle d'échange du Maroc espagnol pour la forteresse de Gibraltar. Il est en faveur de la situation actuelle, tout en désirent qu'elle soit définitivement fixée.

LORD READING EST EN AMÉRIQUE

(De la Presse Associée)
New-York, 1. — Lord Reading, ambassadeur d'Angleterre, est arrivé ici hier, à bord de l'"Aquitania". Il était accompagné de lady Reading, de sir Grimwood Mears, du brigadier-général E. O. Charlton et du capitaine Guy Hartman. Tous sont partis aussitôt pour Washington.

L'ambassadeur a laissé entendre que les représentants des nations à Paris travaillent dans l'union et a parlé de la part importante que prend le président Wilson aux délibérations.

LES TCHÈQUES N'ONT PU VOTER

Prague, 1. — (Agence Havas). — Au cours d'un récent débat au parlement, on a appris que 40,000 Tchèques, faisant partie de la population de Vienne, avaient été empêchés de voter, aux dernières élections. La foule aurait même tenté de manifester de la sympathie à leur égard.

MORT SUBITE

Julia Colligan, âgée de 30 ans et domiciliée au No 144 Saint-Laurent est décédée subitement chez elle hier matin. Il y aura enquête ce matin.

UN MAMMIFÈRE EN CONTRAVENTION

Columbus, 1. — Un agent du gouvernement a récemment fait une arrestation qui sort quelque peu de l'ordinaire. Il s'agit d'un spécimen d'une saute ivre qui fut arrêtée alors qu'elle se sauvait avec un alambic de 150 gallons pris dans les cornes. Une enquête établit que la vache a trouvé cet alambic dans un champ et voulut goûter à son contenu qui était de la levure. Malheureusement la tête lui resta prise dans l'entrée de l'alambic et elle partit à la course à l'aventure avec son nouveau panache. Le propriétaire de l'alambic n'a pas été retrouvé. Il est entendu que cet Etat est prohibitionniste.

LA CONSCRIPTION A DONNÉ 83,335 RECRUES

Ottawa, 1er. — Sir James Lougheed, leader du gouvernement au sénat, a déclaré que le nombre d'hommes recrutés en vertu de la loi du service militaire est de 83,335. Lors de la signature de l'armistice, il y avait 24,933 soldats en congé sans solde; ces soldats étaient employés à différents travaux urgents. Le nombre de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, opposés par motifs de conscience ou autres, n'ont pas été pris dans les rangs de l'armée, est de 16,350. On ne connaît pas encore exactement le nombre de jeunes conscrits qui sont allés au front, mais on sait que 47,509 ont été envoyés outre-mer.

DEUX LIVRES

La troisième et la quatrième série des lettres de Fadette se vendent chacune 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au *Devoir* et dans les bonnes librairies de la province.

Qui s'expose au péril...

On ne joue pas impunément avec des armes à feu. Un accident causé par une imprudence vient de faire deux victimes: Orlan Lalonde, âgé de 18 ans, 54, rue Palm, et Henri Demessy, 1134, Sainte-Elisabeth. Le premier eut le poumon gauche troué par une balle, le second n'a qu'une légère blessure à la main droite. Orlicito Sicoli, témoin de cette affaire, a été arrêté pour port d'armes illégales. Ayant avoué sa culpabilité, il a été condamné par le recorder, devant qui il a comparu, à une amende de \$100, aux frais d'un emprisonnement de deux mois. L'accident est arrivé dans un restaurant de la rue Notre-Dame ouest. Six jeunes gens étaient à examiner le revolver, quand il partit tout à coup.

L'état de Lalonde, nous a-t-on appris, est très grave.

LES TRAMWAYS

Le service des tramways a été magnifiquement, ce matin. Les gens pressés d'aller à l'ouvrage, de sept à neuf heures, ont dû faire le pied de grue vingt minutes et même une demi-heure, au coin des rues. Il passait par-ci par-là un tramway, mais tellement encombré que personne n'y pouvait monter. Rue Sherbrooke, coin Parc Lafontaine, il est passé deux tramways, de huit heures et demie à neuf heures, allant vers le bas de la ville, et si pleins que les gens las d'attendre ont dû s'en aller au bureau dans l'eau et la neige fondante. Des centaines sont arrivés en retard à leurs bureaux, ce qui a mis les patrons de bonne humeur.

ARMÉE RAPPELÉE

Londres, 1. — Les forces du général Sykes qui s'étaient avancées en Perse jusqu'au golfe Persique, il y a trois ans, ont reçu des renforts dernièrement. Ces troupes ont été envoyées par ordre de l'Amirauté et ont été prises parmi les armées des Indes. Le major-général Sykes a reçu l'ordre il y a trois ans de reconstruire l'organisation policière en Perse avec 500 hommes, et il a tenu ce poste pendant les trois ans sans autre secours.

L'ACCUSÉ COMPARAIT

Devant le juge Leet, a comparu hier après-midi, Peter Savitch, accusé de meurtre de George Yacowitch, commis le 13 février. Après avoir entendu deux témoins, le juge a remis au 6 mars l'examen ultérieur de l'accusé.

DES BOURRASQUES DANS L'OUEST

(Service de la Presse Associée)
Chicago, 1. — On rapporte des coups de vent et de la neige dans les Etats de l'Iowa, du Missouri, de l'Alabama, du Kansas, du Nebraska et du Dakota Sud. Le vent souffle de l'est. Dans le Minnesota, deux personnes ont été tuées dans une collision entre un train de fret et un train de voyageurs. La température est froide.

UN BAMBIN SUCCOMBE À SES BLESSURES

Charles McArthur, ce bambin de 6 ans qui était tombé du haut d'une pile de bois où il jouait, est décédé, hier, à l'hôpital Général. Il est mort des suites d'une blessure au crâne. Le corps a été transporté à la morgue.

NONAGÉNAIRE TROUVÉ MORT DANS SON LIT

Un vieillard nonagénaire, James Clark, 526 rue Quessell, a été trouvé mort dans son lit hier matin. Clark aurait succombé à une maladie de cœur.

RIVE GAUCHE DU RHIN

LA FRANCE NE VEUT PAS S'ANNEXER CE TERRITOIRE, DÉCLARE M. TARDIEU: ELLE VEUT EMPECHER QU'IL SOIT UNE BASE D'ATTAQUE POUR L'ALLEMAGNE. — SOLUTION DES QUESTIONS IMPORTANTES.

Paris, 1. — (De la Presse associée). — Au cours d'une entrevue avec le représentant des journaux, hier soir, le capitaine André Tardieu, un des délégués français, a dit que les plus importantes questions seront discutées à la Conférence de la paix, entre le 8 et le 15 mars. Il a déclaré que la Conférence a des problèmes vitaux à résoudre: la frontière franco-allemande, la situation sur l'Adriatique, la frontière russe et la liberté des mers. Toutes ces questions seront abordées et probablement réglées dans une quinzaine.

Le capitaine Tardieu a affirmé que la France n'a pas l'intention de s'annexer la rive gauche du Rhin, mais qu'elle veut seulement s'assurer que l'Allemagne ne s'en servira comme base d'attaque. La question russe sera discutée à la fin de la semaine prochaine.

Le comité financier de la Conférence de la paix a adopté à l'unanimité la proposition de M. Louis Klotz, ministre des Finances de la France, qui a demandé de former une section financière à la Ligue des nations. Tous ceux qui avaient comme mission d'étudier la question roumaine se sont réunis sous la présidence de M. André Tardieu. On a annoncé officiellement que la commission sur cette question, a fini son étude.

M. WILSON EN TIENDRA COMPTE

Ottawa, 1er. — M. J. K. Foran qui avait organisé une assemblée au Monument national de Montréal, pour discuter les intérêts des Irlandais, a reçu le câblogramme suivant, en réponse aux résolutions que l'assemblée avait envoyées au président Wilson relativement au statut des Irlandais en Irlande: "Commission américaine pour négocier la paix, Paris, 7 fév. 1919: Monsieur,

Je suis chargé par le colonel House de vous informer que la résolution adoptée à la manifestation qui a eu lieu au Monument national le 9 janvier dernier, sera présentée, selon votre désir, au président Wilson.

Bien à vous,
(Signé) Arthur Hugh FRASIER, Conseiller de l'ambassade."

NAVIRE COULÉ

(Service de la Presse Associée)
New-York, 1er. — Le transport de troupes *Aquitania* a eu une collision à son entrée dans le port, aujourd'hui, avec le navire de fret *Lord Dufferin* à la suite de laquelle celui-ci a commencé à sombrer. L'équipage a été recueilli par un bateau de patrouille de la police.

Le *Lord Dufferin* a coulé dans quinze brasses d'eau. C'était un vaisseau de 4,664 tonnes, construit en 1898, à St-Jean, N.B. On attribue l'accident à la brume très dense et à un fort reflux de la marée.

LA SOUVERAINETE DU PAPE

par Yves de la Brière

L'espérance formulée naguère par Mgr l'évêque de Verdun aura-t-elle bientôt quelque chance de s'accomplir? La Société des Nations voudra-t-elle assurer au libre exercice de la puissance pontificale des garanties meilleures et moins précaires que celles des jours précédents?

Nous le souhaitons, mais nous n'osons le prédire.

Toujours est-il que la loi des garanties, du 13 mai 1871, consacrant la déchéance du pouvoir temporel, ne reconnaît au Saint-Siège qu'une situation dépendant du bon vouloir des deux Chambres du royaume d'Italie. Tous les Papes qui, depuis 1871, se sont succédés sur la chaire de Saint Pierre ont proclamé insuffisantes les garanties reposant sur ce texte législatif. Les catholiques de tous pays revendiquent persévéramment l'adoption d'un système politique ou diplomatique qui sauvegarde plus efficacement l'indépendance du Pontife romain et qui résolve enfin la satisfaction commune, un douloureux conflit.

Plaise à Dieu que l'heure tant désirée des réparations équitables ne se fasse plus trop longtemps attendre!

Quoi qu'il en soit, autre est le problème (non encore résolu) des garanties politiques de la souveraineté pontificale, autre le fait permanent (et incontestable) de l'existence même de cette souveraineté au regard du droit international. Jamais l'absence d'un pouvoir temporel, comme celui qui a pris fin le 20 septembre 1870, n'a eu pour effet de retirer au Saint-Siège le caractère juridique de grande puissance indépendante et souveraine.

La souveraineté personnelle du Pape n'a pas pour origine la souveraineté territoriale sur quelques provinces formant un petit Etat au centre de l'Italie. Cette souveraineté personnelle consacre simplement la situation privilégiée que confère au Pontife de Rome, devant les souverains et chefs d'Etat, la juridiction religieuse dont il est investi sur les catholiques du monde entier.

Dans chacun des Etats de l'univers, les pasteurs et les fidèles du catholicisme forment un groupe religieux plus ou moins considérable, mais toujours compact et hiérarchisé. Tous ces groupements obéissent au Pape comme à leur chef spirituel. Dans les conflits politico-religieux ou seraient engagés les droits de la conscience catholique, la conduite de ces mêmes groupements dépendra du Pontife de Rome. Le concours du Saint-Siège sera nécessaire au règlement amiable de chaque question législative concernant le catholicisme. Rien de plus notoire. Qu'on s'en rende compte, qu'on le déplore, pareil état de choses comporte nécessairement, pour le Pontife de Rome, une situation exceptionnelle qui se traduit par un authentique privilège de souveraineté dans l'ordre temporel et le droit international.

Si le Pape était le sujet politique d'un gouvernement quelconque et subordonné au pouvoir législatif, judiciaire et exécutif de tel ou tel Etat, il en résulterait, pour cet Etat, un avantage abusif que nulle autre puissance ne tolérerait volontiers.

Le gouvernement, qui aurait juridiction temporelle sur le Pontife de Rome, bénéficierait, à son profit exclusif, des moyens spéciaux d'influence et même de contrainte sur le Pasteur suprême qui, seul, possède juridiction plénière pour décider des affaires concernant le catholicisme dans tous les autres pays; problèmes de la plus haute importance aux yeux de tous les gouvernements. Que le Pape ne soit soumis à aucune juridiction temporelle, c'est une exigence inéluctable de son rôle de Pontife, une condition de la liberté de son ministère, et c'est l'intérêt manifeste de chacun des Etats qui possèdent des sujets catholiques, même s'ils sont gouvernés par des hérétiques, des schismatiques, des musulmans, des païens, voire des francs-maçons. Bref, le Pontife de Rome ne doit et ne peut être le sujet d'un gouvernement quelconque. C'est comme étant lui-même une grande puissance indépendante que le Saint-Siège doit traiter d'égal à égal avec les souverains et chefs d'Etat des deux mondes.

Or, dans la langue française, il n'existe qu'un mot pour exprimer une telle situation internationale, une telle condition juridique: c'est la *souveraineté*.

Voilà pourquoi le royaume d'Italie, qui a détruit la souveraineté territoriale du Pape de Rome a

toujours rendu hommage, et sans équivoque, à la persistance politique de sa souveraineté personnelle. On trouve cette affirmation clairement énoncée dans la fameuse circulaire Visconti-Venosta, datant du lendemain même de l'entrée des troupes italiennes à Rome par la brèche de la Porta Pia, puis dans le décret royal du 3 octobre 1870, puis dans la célèbre loi des garanties, du 13 mai 1871, dont nous avons déjà parlé.

Lorsqu'une rupture diplomatique s'est produite entre le Vatican et une puissance quelconque, ce n'est jamais la chute du pouvoir temporel ou l'absence de souveraineté authentique chez le Pape qui a été invoquée par l'autre partie comme motif ou prétexte avouable de la rupture. Ceux qui écartent la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et refusent d'envisager la question, fût-ce quand elle est posée par les faits avec une impérieuse clarté, ceux-là même n'ont pas prétendu que le Pape n'aurait pas une puissance souveraine, apte à entretenir avec les chefs d'Etats les relations diplomatiques qui ne peuvent exister qu'entre puissances souveraines.

Ecoutez un ministre opportuniste de la troisième République, Duclercq, qui, le 20 novembre 1882, réclamait le vote des crédits annuels pour l'ambassade française au Vatican:

"Avant les événements qui ont mis fin au pouvoir temporel, le Pape était souverain de deux ou trois millions d'hommes. Croyez-vous que ce fût à ce souverain que la France envoyait des ambassadeurs? Jamais la France n'a envoyé d'ambassadeur à un souverain tel que l'était le Pape comme souverain temporel. C'est au Souverain-Pontife, comme représentant d'une grande puissance politique, que les ambassadeurs étaient envoyés."

"Or, je vous demande si vous croyez que la puissance politique du Pape ait été diminuée par la suppression du pouvoir temporel. L'estime qu'il n'est douteux pour personne que le Saint-Siège est encore actuellement une grande puissance politique, une aussi grande puissance politique qu'avant la suppression du pouvoir temporel."

C'est donc au Pape, c'est au Souverain-Pontife, à l'homme investi d'une grande puissance politique, que les autres grandes puissances de l'Europe envoyaient des ambassadeurs. C'est pour cela qu'après la perte du pouvoir temporel, elles ont persisté à lui en envoyer."

Déjà, Guizot avait tenu le même langage le 1er décembre 1847: "Ce qui constitue vraiment l'Etat pontifical, c'est la souveraineté dans l'ordre spirituel. La souveraineté dans un petit territoire n'a pour objet que de garantir l'indépendance et la dignité visible de la souveraineté spirituelle du Saint-Père."

Moins solennel que l'illustre ministre conservateur de la Monarchie de Juillet, Spuller déclarait plus récemment: "Croyez-vous que la souveraineté du Pape tienne à une motte de terre?"

Cette motte de terre, nos pères, soldats de la petite armée pontificale, l'ont défendue jusqu'à l'effusion du sang, aux jours tragiques et glorieux de Castelfidardo, de Mentana et de la Porta Pia. Pour cette motte de terre, l'élite intellectuelle du catholicisme a combattu par la parole et par la plume avec un incomparable talent. Nous ne saurions oublier ni le grand évêque de Poitiers ni le grand évêque d'Orléans, ni Louis Veuillot et les hommes de l'Université, ni Montalembert et les hommes du *Correspondant*. Tous furent, dans la "question romaine", les serviteurs et les témoins d'une même cause. En luttant pour le pouvoir temporel, tous luttaient pour la souveraineté indépendante du Vicaire de Jésus-Christ et le libre exercice de son ministère spirituel.

Et le principe demeure intact. La cause de la souveraineté pontificale garde la prestigieuse auréole qu'ils lui ont conquise par la magnanimité de leur témoignage.

Peut-être, une souveraineté territoriale renaitra-t-elle un jour? Peut-être lui subsistera-t-elle quelque règlement juridique et diplomatique qui internationaliserait le problème des garanties. Peut-être la situation précaire et anormale des jours présents devra-t-elle se prolonger quelque temps encore? Nous ignorons l'avenir.

Une chose, du moins, était cer-

taine hier, elle le reste aujourd'hui, elle le sera demain et toujours. Avec ou sans territoire, avec ou sans garanties équitables de son indépendance, le Pape n'est pas seulement le Pontife suprême de l'Eglise universelle; mais, au regard du droit international et par une conséquence historique et sociale de sa juridiction religieuse, il possède le privilège inaliénable de la souveraineté.

Yves de la BRIÈRE.
(La Libre Parole).

PAROISSE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Lundi soir, 3 mars, à 8 heures, aura lieu à la salle Perras, 1038-est, Ste-Catherine, un grand euchariste, organisé par la chorale paroissiale et la société Saint-Jean-Baptiste, section Champlain. La soirée sera sous le patronage de M. le curé Boissonneault. De beaux prix seront donnés aux gagnants.
(Communiqué.)

SÉANCE AU COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le 4 mars, à 7 heures 30, aura lieu, au collège de Valleyfield, la séance annuelle des élèves du cours commercial. Tous les anciens sont cordialement invités.
(Communiqué.)

LES VÉTÉRANS DE TERRE ET DE MER

1870-71

Les membres de la 131ème section sont priés de se réunir, dimanche, 2 mars, à 2 h. 30, à l'arsenal du 65ème, avenue des Pins, pour la réception du général Pau. Par ordre du comité.

RÉUNION MENSUELLE DES RETRAITÉS

C'est demain, dimanche, à 8 h. 30 du matin, qu'a lieu au collège Ste-Marie, la réunion mensuelle des anciens retraités de la Villa Saint-Martin. Tous sont instamment priés d'y assister.

L'INSTITUT LANCTOT LES HIRONDELLES

Les retraites spéciales pour les élèves de l'Institut Lanctot, les Hironnelles, auront lieu chez les Soeurs de Marie Réparatrice, le lundi, 10 mars, pour les cours des grandes, et jeudi, le 13, pour les cours des moyennes et des jeunes. Chacune des retraites durera trois jours et demi. Elles seront précédées par le R. P. Daigault, jésuite, M. l'abbé Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus, dira la messe et adressera la parole à la clôture, chez les grandes; il présidera à l'ouverture de la retraite pour les moyennes et les jeunes.

Les anciennes élèves qui désiraient se joindre à leurs compagnes sont priées de considérer cet avis comme invitation.
(Communiqué.)

ASSEMBLÉE À L'AUDITORIUM

Demain, soir, dimanche, à 8 heures et quart aura lieu à la salle Auditorium, 229 rue Ontario ouest, sous les auspices de la "People's Power League" une assemblée à laquelle prendront part Mme Rose Henderson et MM. Hoop, Rice et autres.

Les discours porteront sur "Le fair-play britannique vis-à-vis des indiens et sur les causes du bolchevisme". Le public est admis.

CONSULTAT GÉNÉRAL DE FRANCE

A l'occasion de la visite à Montréal du général Pau, le consul général au Canada invite tous les membres de la colonie française, ainsi que les Français de passage, à se réunir, après-demain, dimanche, à 3 h. 15, dans la salle d'armes du 65ème Carabiniers Mont-Royal, 200 avenue des Pins est, pour y rencontrer le général et les membres de la mission.
(Communiqué.)

PETIT CARNET

Mlle Irène Guibault était de passage chez ses parents, cette semaine à Saint-Jérôme.

FÉDÉRATION NATIONALE

ST-JEAN-BAPTISTE
COMITÉ DES ŒUVRES ÉCONOMIQUES ET CERCLE D'ÉTUDES

Demain, le 2 mars, à 3 heures p. m., les conseillères, zélatrices et membres des associations professionnelles sont priées d'assister au grand nombre à l'assemblée conjointe du comité des œuvres économiques et du cercle d'études qui aura lieu au secrétariat de la Fédération Ch. 3, Monument National.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE

N'y a-t-il pas quelques-unes d'entre vous, Mesdames ou Mesdemoiselles, qui pourriez consacrer quelques heures au comité de couture, qui se tient à notre hôpital, tous les mercredis, de 2 heures 30 à 5 heures. On y fait les vêtements des petits malades, et l'entretien de la lingerie de l'hôpital. L'ouvrage est facile et en peu de temps, en une heure même, vous nous apportez une aide précieuse. Venez un jour, Mesdames, pour le constater. Entrez quelques minutes, voyez l'ouvrage, et vous reviendrez, s'il vous intéresse. Tout le monde est invité, toutes les bonnes volontés sont requises. Vous serez toutes les bienvenues, Mesdames et Mesdemoiselles, et vous deviendrez ainsi les bienfaitrices de nos pauvres petits patients.

Dispensez tous les jours de la semaine l'admission de 9 heures 30 à 11 heures.

Médecine tous les jours.
Maladies de la peau, lundi et jeudi.
Chirurgie, mardi et vendredi.
Yeux, nez, gorge, oreilles, lundi, mercredi, vendredi.

LES ÉCOLES MÉNAGÈRES PRO-VINCIALES, RUE PLATT

Cuisine pratique: Jeudi 10 à 12 h. m.; mercredi, 7.30 à 9.30 p. m.
Cuisine de démonstration: Mardi, 2.30 p. m.

Menu pour mardi, le 4 mars 1919: Soupe aux poissons. Truite à la vinaigrette. Sauce moutarde. Pommes à l'indienne. Gâteau à l'orange.
Hygiène et Croix-Rouge: Lundi, 7.30 p. m., précises. Ce cours est donné par le Dr H. Forques. Médecin des hôpitaux militaires.

Coupe et couture: Mercredi 10 à 12 et 7.30 à 9.30 p. m.; cours professionnel, mardi et mercredi 7.30 p. m.; Modes, chapeaux: Lundi 10 à 12 et 7.30 à 9.30 p. m.; cours professionnel lundi et mercredi, 7.30 p. m.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole rue Platt, entre rues Church et Jeanne-Mance par la rue Ontario.

Heures de bureau: Tous les jours excepté le samedi de 10 à 12 a. m. et 2.30 à 5.00 p. m.

TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Fraternité Ste-Elisabeth. Rue Dorchester ouest, No 961. Réunion des sœurs professes, dimanche le 2 et lundi le 3 mars à 2 h. 30 p. m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.
La Secrétaire.

Fraternité Notre-Dame des Anges.

Rue Lagacière ouest, No 130. Réunion des sœurs novices dimanche le 2 mars à 2 h. p. m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.
La Secrétaire.

Fraternité St-François-Solange.

Réunion des deux fraternités dimanche le 2 mars à 2 h. 30 p. m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.
Le Secrétaire.

Fraternité St-Enfant-Jésus, Mile-End.

Réunion des frères dimanche le 2 mars à 5 h. p. m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.
Le Secrétaire.

Le Véritable Spécifique de la Toux

TAROL

A base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, soulage rapidement et guérit sûrement: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les maladies des Voies Respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE
EVANGILE

LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME

Evangelie selon S. Luc. — Ch. XVIII, v. 21.

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les Prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendait passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât: et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. L'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendait aussi gloire à Dieu.

REQUÊTE INTÉRESSANTE

Me Duranleau a présenté en Cour de pratique une requête intéressante. Il s'agit d'une usufructière qui demande la permission de vendre une auto dont la nue propriété appartient aux enfants du défunt. Elle allègue que l'usage de l'auto lui est impossible financièrement.

LA PAUVRETE DU SANG

EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE

L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG

Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.

Prix \$1.25

En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE GOYER

agents exclusifs
150 STE-CATHERINE EST
Montréal.

et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

Phosphodine de Wood, le grand remède anglais.

Fortifie et régénère le système nerveux tout entier, met du sang nouveau dans de vieilles veines. Guérit la débilité nerveuse, l'excès de fatigue mental ou cérébral, l'abattement, la perte d'énergie, les palpitations de cœur, l'affaiblissement de la mémoire. Prix \$1 la boîte, 6 pour \$5. Une plaquette, six guériront. Vendue par tous les droguistes ou envoyée en paquet ordinaire sur reçu du prix. Nouvelle brochure expédiée gratis. THE WOOD MEDICINE CO., Toronto, Ont. (anciennement de Windsor).

GRANDS MAGASINS GOODWIN

NOUVEAUX MODÈLES DE CORSETS

Nouveaux modèles de corsets en coutil pour tailles ordinaires, élastiques ou pour fillettes. Avec élastiques pour assurer le confort assis. Joliment garnis. Baleines à l'épreuve de la rouille. Excellentes jarretelles. Toutes grandes. Prix

1.89

Nouveaux corsets à buste bas, faits de coutil importé, baleines ne rouillant pas, garnis de broderie, tous avec bonnes jarretelles, ajustement baleines zbmz bzmz mbz mmm ment parfait, toutes grandes. Prix

2.10

Nouveaux corsets avec haut en caoutchouc, faits de tissu tricot, légèrement baleinés, excellentes jarretelles, très confortables. Toutes les grandes jusqu'à 26. Prix

2.75

Goodwin's—Au premier.

CHEMISES A MANCHETTES SOUPLES POUR MESSIEURS 1.50

En percale rayée de très belle qualité, choix de couleurs et de patrons. Toutes les grandes: de 14 à 17 1/2. 1.50

CHEMISES DE NUIT 1.50

Chemises de nuit en coton, corps ample avec empiècement double, finies avec poche et bordées de sou-tache de soie. Avec et sans collet. Grandes 14 à 18. 1.50

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

Une vente de trois jours de 200,000 VERGES DE DENTELLES ET ENTRE-DEUX

A moins que les prix de la fabrique.

Nous avons fait un achat exceptionnel de plus de 200,000 verges de dentelles et entre-deux assortis à un prix qui nous permet de les vendre à un prix inférieur à celui de la fabrique aujourd'hui.

Nous avons toutes les largeurs depuis les étroites trou-trous et nerveuses jusqu'aux entre-deux ombres et en torchon de coton de 3 pouces 1/2 de large. Il y a des dentelles et entre-deux de toutes sortes. Torchon de coton, imitation de dentelle irlandaise au crochet, imitation de dentelle maltaise et bords picot.

Une splendide occasion de se faire une provision de dentelles et entre-deux pour toutes sortes d'ouvrages de fantaisie, garnitures de sous-vêtements, etc.

Prix de la vente commençant aujourd'hui, 12 verges pour. 25

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

MAGASINS OUVERTS DE 9 à 6

Magasins fermés à 6.00 p.m. Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED

Téléphone Uptown 7000

LES HÉRITAGES DE PENDALLYNN

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

29 (Suite)

On l'a reçu avec l'affection paisible à laquelle il a été accoutumé. M. de Pendallynn est honnêtement satisfait de sa réussite et du rang très élevé sur lequel il compte, bien qu'il fasse un retour involontaire sur la paresse de ses enfants. Aliette est bienveillante, mais avec un peu d'effort, et sans pouvoir s'empêcher de regarder Georges, blond, robuste, agréable, mais qui ne peut être comparé à ce Saint-Cyrien svelte et élégant, dont les traits sont classiques, et dont les yeux constituaient, à eux seuls, une part suffisante de beauté.

Malgré tout, Bertrand éprouve une vraie douceur à se retrouver à Pendallynn. Il l'admire plus que jamais: il ne se lasse pas des jeux de garnière et d'ombre produits par les

pinçons en saillie et la vieille tour: il s'attendrit de revoir les beaux vieux meubles, et il pense que peu de jardins égalent la splendeur de ceux-ci.

On a soigné un vieux vin en son honneur, et il en est touché. On sert un vieux vin qui est de toutes les fêtes, et pour la première fois, peut-être, à la fin de ce repas familial, Bertrand a conscience qu'on est fier de lui, qu'on l'adopte plus volontiers, qu'on n'est pas loin de penser qu'après tout, et en dépit de son type étranger, il est aussi un Pendallynn. Georges surtout est cordial, et sincèrement content de voir son cousin presque officier. Mais il y a toujours pour Bertrand une petite note douloureuse: personne ne s'intéresse à son voyage.

Il sait, à la vérité, qu'aucun d'eux n'a le sentiment de l'art, et que le

batte tant de jeunes cœurs, les laisse froids. Mais ils ne se soucient nullement des souvenirs qu'il est allé chercher à-bas. Sa parenté, s'il en a retrouvé une, ne leur importe guère, ou leur semble au-dessous d'eux. Et personne dans cette maison pas même Aliette, n'a jamais prononcé le nom de sa mère.

Cependant, il compte maintenant les minutes, et pour tromper son impatience, il parle de ses amis.

—Je me propose d'aller voir dès aujourd'hui Mme le Mahéc... Ils vont tous bien?

—Je le pense, dit Jehan avec indifférence.

—Ne voyez-vous pas quelquefois cette aimable femme, ma tante? Elle m'a laissé un si bon souvenir!

—Les le Mahéc ne sont pas tout à fait de notre monde, dit Mme de Pendallynn avec quelque froideur. Marguerite le Mahéc est de bonne famille... une Kerguévin... J'ai été en pension avec elle... Mais elle s'est positivement mégalisée. Le docteur est très intelligent, on l'appelle dans tout le département, mais il est au-dessous de sa femme comme origine... De plus, il est fruste, comme tu as pu le constater, et rebelle aux relations mondaines.

—Je l'ai toujours trouvé absolument supérieur... Ses enfants réus-

sisent? —On les dit très brillants, répondit sèchement Mme de Pendallynn.

Bertrand avait à la fois le désir et la crainte d'entendre parler de Marie. La crainte l'emporta: un jugement malveillant ou sévère l'eût blessé.

Mais comme le jeune homme sortait de la salle à manger avec les autres, et décrochait son képi dans le vestibule (il lui était agréable de faire, en uniforme, cette première visite), sa tante le suivit, avant évidemment quelque chose à lui dire.

—Il est très naturel que tu revoles le Mahéc, chez qui tu jouais jadis, dit-elle, baissant instinctivement la voix. Mais je dois te répéter que, bien qu'ils soient accueillis partout, ils ne sont pas entrés dans l'intimité de nos amis... Marguerite le Mahéc est fière, son mari rebelle aux obligations sociales. Ils se suffisent, d'ailleurs, et, n'étant pas riches, doivent s'occuper beaucoup de leurs enfants... Leur fille est très bien élevée, mais elle n'a pas de dot, et je ne pense pas qu'elle trouve d'autre parti qu'un médecin de campagne ayant en vue une partie de la clientèle trop boursée du docteur.

Bertrand regarda sa tante bien en face. Elle était évidemment embarrassée, et probablement mécontente

de la manière dont elle avait donné son avertissement. Il rougit légèrement, et elle ajouta, d'un ton un peu nerveux:

—Je ne pense pas que tu puisses les voir aussi fréquemment que jadis... Il faut garder une grande réserve quand il y a une jeune fille dans une maison... Bien que tu sois trop jeune pour être traitée en prétendant, on est si stupide dans ce pays!... Il serait désagréable pour les le Mahéc qu'on associât ton nom avec celui de leur fille, si absurde que puisse être, pour les gens sensés, un mariage disproportionné... D'ailleurs, je suis un peu ta mère, ajouta-t-elle avec un sourire contraint, et je puis te recommander de bien garder ton cœur... Car tu es un Pendallynn...

Qui, il était un Pendallynn, de par son succès et sa carrière, qui pouvait être belle, et il serait encore mieux reconnu et traité comme tel, s'il faisait un brillant mariage, et ajoutait à l'arbre généalogique une alliance qui fit oublier l'origine modeste de sa mère...

—Je ne pense pas qu'on puisse tirer de mes visites des conséquences que je n'ai pas envisagées, répondit-il avec une froideur involontaire. Tout le monde sait que j'étais l'ami de Pol et de Gouven, et ils doivent être en vacances.

—Certes, il est naturel que tu rencontres tes vieilles amitiés; seulement, j'ai cru devoir t'exposer la situation.

—Je la comprends très bien, quoique je ne la voie pas tout à fait comme vous, répondit-il d'un ton bref. A ce soir, ma tante...

Et elle le regarda s'éloigner, ayant vaguement conscience d'avoir été maladroit.

La route la plus courte, pour se rendre au bourg, passait devant le Petit-Logis. Bertrand n'y était pas entré depuis que la maison avait été vendue; mais il n'avait jamais, non plus, revu ces vieux murs sans regarder amèrement d'en être banal.

Le Petit-Logis, c'était comme une réduction de Pendallynn, — une possession presque aussi ancienne de la famille, et en outre, il gardait pour Bertrand d'heureux souvenirs, avec l'image de sa tante.

L'amiral Hublin atteignait tout doucement l'extrême vieillesse, sans vouloir admettre qu'il fût vieux. Il était encore robuste, toujours passionné pour la vie rustique, et en ce moment même, debout près d'une petite voiture de campagne, qu'il conduisait lui-même, il s'appretait à partir pour une des promenades qu'il faisait toujours seul, à la grande inquiétude de ses fidèles domestiques.

LA VIE MUSICALE

Une lettre de M. le consul de France — Les avantages dont jouissent nos boursiers à Paris — A Monte-Carlo — Paderewski en Suisse — Milles Brault et Pryce aux Etats-Unis — Les concerts d'orchestre.

L'Académie de Musique de Québec a reçu la lettre suivante de M. le consul général de France :

"Je n'avais pas manqué, suivant le désir dont votre lettre du 22 novembre dernier m'avait apporté l'expression, de recommander tout particulièrement à Son Excellence M. le Ministre des Affaires Etrangères, M. Jean Kaster, titulaire de la bourse spéciale du gouvernement provincial de Québec, dite 'prix d'Europe', le priant d'accorder à ce jeune musicien toutes les facilités voulues, afin qu'il puisse compléter ses études au Conservatoire National."

"M. Pichon m'informe qu'il a entrepris de la question M. le Ministre de l'Instruction et que celui-ci a donné les instructions nécessaires pour que M. Kaster, qui a été réservé à ses précédentes études, soit admis à suivre, en qualité d'auditeur, les classes du Conservatoire et autorisé à assister gratuitement aux représentations des théâtres nationaux de l'Opéra et de l'Opéra-Comique."

"M. le Commissaire général du Canada à Paris a été prévenu à toutes fins utiles."

"Je suis heureux de porter ces faits à votre connaissance."

Les mêmes instructions ont été données par M. le ministre de l'Instruction publique à l'époque où Mlle Graziella Dumaine, MM. Wilfrid Pelletier et Hector Danseur partirent pour Paris.

Je ne sais jusqu'à quel point les boursiers ont suivi les cours du Conservatoire. La qualité d'auditeur ne confère à l'élève aucun des privilèges des élèves ordinaires. C'est une faveur accordée aux musiciens qui ne sont pas français. Ils peuvent assister à tous les cours, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Il leur est par conséquent interdit de prendre part à aucun concours et de décrocher un prix ou un accessit.

Quant à la permission d'assister gratuitement aux représentations des théâtres subventionnés par l'Etat, c'est un privilège qui vaut son pesant d'or. Sans doute, on peut assister aux représentations sans qu'il en coûte rien ; mais le musicien qui ne veut rien manquer finit par trouver que la somme des quelques francs qu'il lui faut déboursier chaque semaine constitue, à la fin de l'année, une dépense assez lourde.

"En ce temps de vie chère, les entrées gratuites dont jouissent nos boursiers ne sont pas pour leur déplaire. C'est surtout pour les chanteurs qu'il y a une matière à leçons dans les auditions d'œuvres lyriques. J'ai pu oublier les compositeurs ; mais comme en l'état actuel de la loi du Prix d'Europe, l'Académie ne peut en envoyer à Paris et que le cabinet provincial se refuse à modifier les dispositions de la loi, aucun élève en composition ne peut courir."

"En fin de compte, l'aide du gouvernement est quelque chose comme l'art de Michaël Elman. Il fait bel effet, mais il se borne à encourager les instrumentistes et les chanteurs, sans s'occuper de ce qu'il y a de plus élevé dans l'art musical : la faculté de créer."

On se rappelle que Mlle Graziella Dumaine a débuté à la scène au Casino de Monte-Carlo, dans une mémorable première, celle d'une œuvre de M. Raoul Gunsbourg, le directeur de l'opéra monégasque : *Manole*.

L'opéra de Monte-Carlo annonce son répertoire de la saison de 1919, qui s'ouvre jeudi dernier, et le tableau de la troupe. Celle-ci renferme des célébrités, moins tapageuses que celles auxquelles le *Metropolitan* de New-York a donné des cachets fantastiques, mais elles peuvent être plus justement admirées."

Esprons que M. Gunsbourg, qui fut si bien inspiré le jour où il confia la création du rôle de Manole à notre compatriote, se souviendra du beau succès qu'elle a obtenu, pour lui donner encore d'autres rôles importants à tenir."

Le chalet de Riond Bossou, situé en face d'Evian, sur les bords du lac Léman, est vu de son propriétaire. Pour combien de temps sera-ce ? C'est la question qu'on se pose dans tout le pays et cette année s'explique, quand on saura que le propriétaire, depuis quinze ans, de Riond Bossou n'est autre qu'ignace Jean Paderewski, la politique et encore plus l'amour de son pays ont arraché à l'art."

C'est peut-être pour toujours que le Paderewski que nous avons connu n'est plus ; à moins que, tel le Cincinnatus romain, il ne décide, une fois que sa tâche sera terminée, de retourner à sa charrue, qui en la circonstance est un piano."

Ce chalet de Riond Bossou, a nous dit un journal de Paris, une histoire peut banale. Il appartient jadis à Pouché, duc d'Orléans, ministre de la Police du premier Empire. Pouché n'y allait que très rarement, mais Mlle Fouché y séjournerait presque continuellement et son souvenir vit encore dans tout le pays."

Mlle Cécilia Brault et Mlle Ruth Pryce ont pris part, le 20 février dernier, à un concert donné à Gardner, dans le Massachussets, sous les auspices de M. l'abbé S. J. Désautels, curé de la paroisse du Saint-Rosaire de cette ville."

Les journaux de Gardner nous rapportent qu'elles ont, toutes deux, obtenu un succès que peu d'artistes y ont eu."

Le ténor américain Arthur Hackett, qui chantait au même concert, a fait les plus grands éloges de ses partenaires. Les Américains, d'habitude plutôt portés à ne trouver rien de bien bon de ce qui vient de chez nous, louant fort la diction anglaise de Mlle Brault. Ils lui prédi-

sent une place parmi les grandes chanteuses, ce à quoi on peut répondre : Ainsi soit-il.

Le succès de Milles Brault et Pryce s'est répété avec autant de spontanéité et d'enthousiasme le dimanche suivant à Worcester, où se tenait le congrès annuel de la "Fédération catholique des Sociétés Canadiennes-Françaises des Etats-Unis."

La, comme à Gardner, elles ont été applaudies à tout rompre, non seulement par leurs compatriotes, mais aussi par les Américains et par des étrangers comme Mme Marguerite Clément, une Française qui a fait du professorat en Angleterre, en Egypte et aux Etats-Unis et qui représente le gouvernement français comme membre de la délégation aux écoles publiques des Etats-Unis, et comme le capitaine Georges Roth, du 155^e régiment d'infanterie française membre de la commission de la République aux Etats-Unis."

L'orchestre russe revient, le 9 mars, donner un concert au Majestic. Montréal n'a jamais été aussi favorisé de la musique orchestrale."

Deux concerts par la Société des Concerts du Conservatoire et deux autres par les musiciens de Modest Altschuler, quoiqu'il n'y ait guère de points de comparaison entre les deux compagnies, voilà ce que nous n'avions jamais eu à Montréal, du moins à mon souvenir."

Il est vrai que nous avons à trois ou quatre reprises eu le plaisir d'entendre l'orchestre Seidl deux ou trois fois de suite en une même saison. Mais il y a si longtemps de cela que bon nombre de personnes ne s'en souviennent guère."

La saison de 1918-1919 méritait de rester longtemps dans le souvenir des amateurs de musique."

En outre des représentations et des auditions données par nos professionnels, il ne s'est guère passé une semaine sans qu'il nous ait plu plusieurs musiciens renommés. Les concerts du dimanche sont maintenant une institution établie. On peut prédire que tous les ans dorénavant il y en aura."

La guerre finie, il est probable que bon nombre d'artistes s'en retourneront en Europe ; mais ceux qui se fixent en Amérique, soit définitivement, soit pour un temps, seront toujours assez nombreux pour que Montréal ait sa part de leurs leçons d'art."

Fréd. PELLETIER.

MUSICA

RECITAL ULYSSE PAQUIN

L'excellente basse canadienne Ulysse Paquin dont le récital annuel a lieu le 20 mars prochain, en la salle du Ritz-Carlton, prépare un programme d'un choix de pièces très belle. Il chantera des choses pour plaire au public, du classique au moderne avancé. M. Paquin nous chantera de Wagner avec sa belle voix profonde et nous dira de courtes pièces russes dont on parlera. Il a aussi l'intention de chanter des romances d'auteurs canadiens et il est bon de constater que le public après s'être intéressé à nos artistes, par ceux-ci viendra aussi à s'intéresser à nos compositeurs. M. Paquin aura à son récital le concours du quatuor Dubois qui jouera le fameux quatuor de Debussy. Billets en vente chez Archambault et Lindsay.

(Communiqué.)

BONSOIR VOISIN

La représentation organisée par Madame Damien Masson au profit de la chapelle des Religieuses de Marie Réparatrice aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke, le 25 mars prochain, et non au Monument National, comme il a été annoncé samedi dernier. Nul doute que cette représentation sera un nouveau succès à l'actif de Madame Masson.

L'éloge des artistes qui joueront "Bonsour Voisin" n'est plus à faire. On peut dès maintenant se procurer des billets chez Madame Masson, 230, Sherbrooke est, ou chez les Religieuses de Marie Réparatrice, 1025 ouest, Mont-Royal. (Communiqué.)

RECITAL BLANCHE ARCHAMBAULT

L'annonce du récital de cette jeune et charmante artiste pour le dimanche, 30 mars au Ritz-Carlton, a reçu un accueil très sympathique dans les milieux artistiques."

Le programme de Mlle Archambault, préparé avec goût, contiendra des œuvres françaises, russes et canadiennes."

M. Oscar Noël, basse chantante, qui a fait ses études aux Etats-Unis, sera au programme."

Billets en vente chez Archambault, Lindsay et R. Plante, 370 rue Centre. (Communiqué.)

LA TOURNÉE TRIOMPHALE DE PAUL DUFALT

Le grand ténor Paul Dufault dont le dernier récital à Montréal a montré une fois de plus les qualités toujours de plus en plus belles de sa voix merveilleuse et qui sait charmer comme nul autre artiste, est parti pour Québec en compagnie de deux excellents artistes, MM. Emile Taranto, violoniste et Alfred Carrier, pianiste et ex-organiste à New-York. M. Dufault, commence demain sa tournée transcontinentale qui sera un vrai triomphe. En effet, il n'est pas de centres qui ne veuillent faire à notre grand artiste canadien la réception à laquelle il a droit. Cet artiste est reconnu pour chanté devant des salles archi-comblées."

Cette tournée transcontinentale de Halifax à Vancouver est sous la direction du Bureau Musical Laberge et Michaud (Montréal). Du 7 mars jusqu'au 22, les artistes donneront

un concert régulièrement chaque soir. (Communiqué.)

LE QUATUOR A CORDES DUBOIS

La belle organisation artistique qu'est le Quatuor à Cordes Dubois donnera son troisième concert de musique de chambre, mardi soir, le 4 mars dans la salle du "Ladies' Ordinary" à l'hôtel Windsor. J. D. Dussault, organiste et pianiste sera le soliste de la soirée, et tout fait prévoir que ce concert sera un des plus beaux de la saison du Quatuor à Cordes Dubois. Inutile d'insister sur la valeur artistique que comporte un concert de musique de chambre donné par MM. J. P. Dubois, Albert Chamberland, E. Schneider, et E. Chantier. (Communiqué.)

CONCERT D'UN QUATUOR.

Le concert de quatuor qui sera donné mercredi 12 mars à la salle Lafontaine, 352-est, rue Sherbrooke, mérite l'encouragement du public montrealais. Les jeunes artistes au programme sont : Mme A. Thibodeau, soprano ; Mlle M.-A. Asselin, mezzo-soprano ; M. E. Gour, ténor ; M. J. Lane-Charpentier, baryton. Ils auront le concours de Mlle Annette LaSalle, violoniste.

RECITAL DE Mlle GERMAINE PAQUETTE.

Le 3 avril prochain, au Ritz-Carlton, Mlle Germaine Paquette, jeune pianiste, donnera un récital. Cette artiste est l'organiste de l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Aux concours de 1916, elle est sortie vainqueur dans les examens de brevet, ce qui lui donne le titre de professeur licencié du Conservatoire National de Musique. Mlle Paquette sera assistée à son concert de M. Emile Gour, ténor. Les billets sont maintenant en vente chez Ed. Archambault. (Communiqué.)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE RUSSE.

C'est dimanche prochain, le 9 mars, qu'aura lieu au théâtre Sa Majesté, le grand concert de l'Orchestre Symphonique Russe, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. C'est à la demande générale que nous aurons encore une fois avant la fin de la saison artistique, la visite de Monsieur Modest Altschuler et de ses 55 musiciens. Aucun orchestre symphonique venu à Montréal, à l'exception de La Société des Concerts du Conservatoire de Paris, n'a été aussi goûté que l'Orchestre Symphonique Russe. Le prochain concert de l'Orchestre Symphonique Russe, sera le cinquième donné à Montréal, c'est dire combien cette phalange artistique si intéressante est admirée par notre public ; aussi M. Altschuler est assuré d'avance, que tous les amateurs de bonne musique seront là, le 9 mars prochain, pour de nouveau goûter les beautés et les riches harmonies de la musique russe. (Communiqué.)

MISCHA LEVITZKI

C'est demain après-midi, à trois heures précises, qu'aura lieu le récital du merveilleux jeune pianiste, Mischa Levitzki, au théâtre Sa Majesté, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. Bien peu d'artistes ont à Montréal, une aussi grande popularité que Levitzki. Levitzki, qui n'est âgé que de vingt ans, est le pianiste le plus en vogue en ce moment aux Etats-Unis ; partout il remporte triomphes sur triomphes ; les orchestres symphoniques l'ont tous eu comme soliste, et Levitzki lui-même a joué jusqu'à trois fois avec le même orchestre. Il est en somme le digne successeur du grand maître Paderewski, qui lui a prédit bien souvent une carrière extraordinaire à tous les points de vue. Le concert que Levitzki donnera demain est le quatrième à Montréal depuis deux ans, ce qui est un record peu ordinaire pour un jeune artiste, et tout fait prévoir que ce pianiste remportera, demain, un énorme succès. (Communiqué.)

CONCERT GANZ-LAZZARI

Le fameux pianiste suisse Rudolph Ganz sera à Montréal, le 26 mars prochain, pour donner un récital conjointement avec Carolini Lazzari, contralto de l'opéra de Chicago. Lazzari se fera entendre pour la 3^e fois en notre ville, où elle compte des admirateurs sincères. Le pianiste Rudolph Ganz fera entendre pour la première fois, mais les personnes qui sont au courant du mouvement musical savent ce que le nom de Ganz veut dire : la beauté, dans ce qu'il y a de plus pur. La grâce, le charme et la douceur sont ses qualités les plus remarquables. Le concert Ganz-Lazzari est sous la direction de Louis Feigin. (Communiqué.)

PHILEMON ET BAUCIS

La représentation de *Philemon et Baucis*, qui devait avoir lieu le 27 février, au Monument National, et qui a été remise à cause de l'indisposition de Mme de Martigny, aura tout probablement lieu le dimanche, 9 mars, à l'Orphéon.

RECITAL EN QUATUOR

Mme Thibodeau, soprano, Mlle M.-A. Asselin, mezzo-soprano, M. E. Gour, ténor, et M. J. Lane-Charpentier, baryton, tous élèves des studios La Palme-Ismaïel, donneront un récital à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke-est, le mercredi, 12 mars, avec le concours de Mlle Jeannette LaSalle, violoniste.

LE RECITAL DE MONSIEUR JOS. SAUCIER

C'est jeudi prochain, le 6 mars, que M. Jos. Saucier, baryton bien connu, donne son récital à la salle St-Sulpice, avec un beau programme."

Les amateurs de belle musique ne voudront pas manquer cette occasion d'aller applaudir M. Saucier. M. Fréd. Pelletier, critique musical, donnera une causerie sur *Quelques Disparus* : MM. Moïse Saucier, père du chanteur, Dominique Ducharme et Charles-Marie Panetton. (Communiqué.)

LE RECITAL DE Mlle SARAH FISCHER

Le mardi-gras, 4 mars, Mlle Sarah Fischer donnera son récital d'adieu au Ritz-Carlton. Le programme de

cette soirée a été publié samedi dernier.

À la représentation de *Carmen* donnée l'autre soir, au Monument National, Mlle Fischer a chanté le rôle de Michaela, d'une façon remarquable.

Elle devra remporter à son concert de mardi un succès encore plus grand, disent les connaisseurs. (Communiqué.)

LE CANADA MUSICAL

M. Reynaldo Hahn, le réputé compositeur de musique, donne en ce moment à Paris des conférences sur l'art du chant qu'il connaît à fond et qu'il pratique lui-même avec un grand goût. Il a traité dernièrement de l'interprétation, dans le chant et le *Canada Musical* du 1^{er} mars résume d'une façon très complète cette lecture qui profitera sûrement à tous ceux qui se livrent à l'étude de l'art lyrique. Une causerie de M. Arthur Lefond, une interview avec Paul Dufault sur la tournée transcontinentale qu'il entreprend, des nouvelles générales et "Musique en France" sont bien de nature à intéresser les amateurs de musique désireux de suivre le mouvement musical si important aujourd'hui. (Communiqué.)

MIGNON

La représentation de *Mignon*, le 13 mars prochain, promet des surprises à ceux qui ont assisté aux deux premières représentations de cet opéra. Le ténor Errolle, dans le rôle de Wilhelm Meister sera insurpassable. Les autres interprètes, Mlle Brault et Fischer, MM. Désautels et Gauthier, etc., retrouveront leur premier succès. Les chœurs, comme toujours, seront bons.

Nous entendrons, dans la Basoche les excellents chanteurs que sont Mme Alarie, MM. Hamel, Sarrazin, Favreau, etc., le 3 avril, et M. Asselin, le 22 avril, dans le rôle-titre de Jean de Nivelle. (Communiqué.)

BANQUET AU GÉNÉRAL PAU

Le banquet qui sera offert au général Pau et aux membres de la mission française qui l'accompagne promet d'être digne des hôtes distingués qui passeront deux jours à Montréal. Il aura lieu au Ritz-Carlton, à 7 h. 30, le lundi 3 mars. Il sera présidé par M. le sénateur Dandurand. Parmi les orateurs qui porteront la parole citons : M. Charles Davidson, hon. Charles Beaubien, M. Gonzalve Désautels, sir Herbert Ames, M. E. Montpetit, Lt-colonel Lafèche, Lt-colonel Magee, Madame R. Thibodeau, au nom des membres de l'Aide à la France, présentera une bourse au général Pau pour ses œuvres."

Parmi les personnes qui ont déjà retenu des places, citons : M. le juge Archer, Mme Archer, M. Chevalier, Mme Chevalier, M. de Clerval, Mme de Clerval, M. Hodgson, Mme Hodgson, Mme R. Thibodeau, Mme R. Archer, Mme Tarut, M. A. Tarut, M. Skinner, Mme Skinner, Mlle Clergue, M. Clergue, M. et Mme Z. Hébert, M. O. S. Perrault, M. J. Quintal, M. Baillet, général Wilson, sir Herbert Ames, hon. Charles Davidson, Lt-colonel Lafèche, Lt-colonel Magee, M. Genoyer, M. Gérardin, M. le juge Maréchal, hon. J. M. Wilson, Mme Wilson, M. Auguste Richard, M. le sénateur Thibodeau, Mme Thibodeau, M. P. Seurot, M. le capitaine Ponsot, M. Charles Beaubien, Mme Beaubien, M. Louis Beaubien, Mme Beaubien, M. Beaudry-Leman, M. P. Lacoste, Mme P. Lacoste, M. Lavastre, M. Paris, M. Guyot, Mme Huguenin, Mme Hébert, Dr A. Brisset, Dr F. de Martigny, MM. J. R. Genin, J. Martigny, E. Lassalle, Dr Villard, L. Herdt, L. H. Bourdon, Mme Alphonse Racine, M. Alphonse Racine, M. F. J. Cockburn, M. D. R. Clarke, Mme Hector H. Racine, M. Hector H. Racine, M. J. T. Stevenson.

Le nombre des places est limité. Pour avoir des billets (\$6.50 vins compris), s'adresser à la Chambre de Commerce du district. Téléphone Main 145. (Communiqué.)

CHORALE ST-CLÉMENT DE MAISONNEUVE

On célébrera, le 29 mars prochain, par un banquet, le 45^e anniversaire de la fondation de ce corps de musique. Le comité prie toutes les personnes qui ont déjà apporté à l'Harmonie de bien vouloir envoyer leur adresse au secrétaire, 38, rue Notre-Dame-ouest, d'ici au 8 mars. (Communiqué.)

CHORALE ST-CLÉMENT DE MAISONNEUVE

À la dernière assemblée de la chorale de Saint-Clément de Maisonneuve, tenue mercredi dernier, on a procédé à l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant : président, M. J. N. Morin ; vice-président, M. R. Rochon ; secrétaire-trésorier, N. B. Belair ; bibliothécaire, M. F. Delisle.

Le maître de chapelle de Saint-Clément est M. L. C. Boulanger, et l'organiste, M. J. J. Marchand.

GARDE INDÉPENDANTE SAINT-HENRI

Mardi, le 4 mars prochain, aura lieu dans la salle du collège Saint-Henri, à l'angle des rues du collège et St-Jacques, un euchariste donné par la Garde Indépendante Saint-Henri, sous le patronage de M. le chanoine R. Décarie, curé de Saint-Henri.

Tout annonce que cette partie de cartes remportera un succès de premier ordre, si l'on en juge par le nombre de billets vendus et par la qualité des personnes qui ont promis d'assister à cette fête.

De 150 prix seront distribués aux gagnants. Tous les membres de la Garde devront être en uniforme. (Communiqué.)

REMERCIEMENTS

Le Dr Rouleau et sa famille offrent leurs remerciements à tous ceux qui leur ont exprimé leurs sympathies à l'occasion de la mort de Rouleau, née Léontine Huguet Latour, survenue le 9 février dernier.

LES NOUVEAUX RECORDS

LA VOIX DE SON MAITRE

DU MOIS DE MARS

maintenant en vente

—La liste comprend trente-six nouvelles sélections populaires et classiques — toutes très intéressantes tant par la variété que par la qualité des morceaux exécutés.

Quelques-uns de ces nouveaux records :

RECORDS DE 10 POUCES à double côté, 90c pour les deux sélections.

263015	Mon Soleil. Enzo Bozano
	Le Jour Divin. Enzo Bozano
263016	Ma Césarine (Ladébauche). . . Prof. J. Dumais
	La bénédiction d'un père porte bonheur (Ladébauche). . . Prof. J. Dumais
18520	Oui, oui, Marie (one step). . . Pietro Sweet N'Pretty (fox trot). . . Trio All Stars

RECORDS ETIQUETTE ROUGE

74573	Faust—Salut, demeure. . . Giovanni Martinielli
74582	The Lark (L'alouette), violon. . . Ephrem Zimbalist
88699	Pieta Signore. Enrico Caruso

Même sans intention d'achat, vous êtes cordialement invités à venir écouter ces quelques sélections ou toutes autres que vous aimerez entendre.

VICTROLAS DE 34.00 A 427.00

Vendus avec facilités de paiements, si désiré.

Foisy Frères

INCORPORÉE

210-216 EST, RUE STE-CATHERINE.

Tél. Est 1644. Angle Sanguinet.

EUCHRE DE CHARITE

C'est le lundi gras, 3 mars prochain, à 8 heures du soir, à la salle paroissiale, angle Rachel et Bordeaux, qu'aura lieu le euchariste des Enfants de Marie de l'Immaculée Conception, au bénéfice des œuvres de charité paroissiales. Ce euchariste sera sous la présidence de M. Médéric Carlin, conseiller législatif et maire de Montréal. Les prix seront riches et nombreux comme par le passé et on s'attend à un succès.

(Communiqué.)

AU THÉÂTRE LOEW

J. K. Emmet et Mary E. Ryan paraîtront la semaine prochaine dans "Wishland". Au programme de vaudeville figureront également une troupe de dix musiciens et dialogues de couleur dans la pièce "Holiday in Dixie Land". Corbett, Shepard et Dunn, chanteurs comiques, Russiell et Lum dans la comédie "Looking for his change", et une autre comédie de marionnettes montée par Maxon et Morris. Comme pellicules, "The Heart of Wetona", avec Norma Talmadge au premier rôle, une comédie saynète "Never Too Old" et les bulletins anglo-canadiens du Loew.

(réc.)

POUR L'HOSPICE DE LAPRAIRIE

Laprairie, 1^{er}. — La tombola de Laprairie s'est terminée samedi soir, le 22 février. Le résultat est un succès. \$2,050 forment le montant net de ce concours entre les dames directrices des différents kiosques. Au tirage des trois cinq pièces de cinq dollars en or, les gagnants ont été le curé de Laprairie, qui en fit aussitôt présent aux orphelins, M. Olivier Hamelin et M. Jean Bourassa, 1166, rue Saint-Hu-

LOEW'S

La semaine prochaine NORMA TALMADGE dans "THE HEART OF VETONA" Jolie histoire d'amour chez les Indiens.

"NEVER TOO OLD" Comédie Mack Sennett. Nouvelles anglo-canadiennes du Loew.

Vaudeville attrayant "WISHLAND" Fantaisie romanesque musicale avec les étoiles renommées : J. K. Emmet, Mary E. Ryan et Cie. "Holiday in Dixie Land" Les artistes de couleur les plus amusants du vaudeville.

Corbett, Shepard et Dunn Musique et mélodies amusantes. Jas. Russell et Jack Lum dans "Looking for his change" Maxon et Morris Comédie de marionnettes.

Aujourd'hui et demain FRANK KEENAN

"TODD OF THE TIMES" dans "Temptation" — Kramer, Barton et Spelling — Doris Hardy et Cie — Marston et Manley — Trio Harvey de Vora.

Représentations continues : 1 h. à 11 h. Après-midi : 10 h. 15 ; soirées, 15 h. à 25 h. Samedis, dimanches et fêtes, prix des soirées.

LEVITZKI

Le merveilleux pianiste. Billets en vente chez Archambault. Administration : Louis H. Bourdon.

LA GRIPPE

Le deuil règne dans des milliers de familles par tout le monde. La Grippe, qui a tué hommes, femmes et enfants par milliers, réapparaît un peu partout plus terrible encore. Prenons garde. Armons-nous.

UN MEDECIN

Vous avez un médecin à la maison si, quand vous êtes atteint de la grippe ou que vous souffrez de RHUME de cerveau, ENROUEMENT, TOUX, LARYNGITE, EXTINCTION de VOIX, MAUX de GORGE, CONGESTION des POUMONS, vous possédez une boîte de capsules.

CRESOBENE

à base de créosote, d'eucalyptol et autres balsamiques

ANTISEPTIQUES, GERMICIDES et DESINFECTANTS des VOIES RESPIRATOIRES.

La grande vogue des CAPSULES CRESOBENE peut conduire à l'imitation et spécialement à la substitution. Elles ne sont jamais vendues à la douzaine ou au cent. Parce qu'il est devenu impossible de se procurer des flacons, à l'avenir les CAPSULES CRESOBENE seront mises sur le marché en boîtes, à 50 sous, ou six boîtes pour \$2.50, chez les marchands de remèdes, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, Saint-Denis, Montréal.

CHOSSES DE FRANCE

FAUT-IL LE DIRE ?

De la Croix du 28 janvier 1919 :
C'est une question fort délicate que nous voulons aborder aujourd'hui.

Plusieurs amis, dont la parole est digne de toute considération, nous ont présenté de la sorte. Nous-même y avons pensé bien des fois, et nous nous sommes toujours demandé : Faut-il le dire ?

Où, car c'est un devoir à remplir.

M. Poincaré, président de la République, prononçait une parole vraie et très fertile en conséquences, lorsque, à l'ouverture solennelle de la Conférence de la paix, il déclarait : LA GUERRE A ÉTÉ UN MAUVAIS MÉTIER. C'EST UN MAUVAIS MÉTIER, ET ELLE EST DEVENUE, DANS TOUTE LA FORCE DU TERME, UNE CROISSANCE DE L'HUMANITÉ POUR LE DROIT.

Tirant les conclusions de ce principe, le président ajoutait, dans son discours si remarquable par son programme des travaux de l'assemblée, où le plus grand parti de l'humanité est officiellement représenté : « Nous ne cherchons que la justice, et une justice qui n'ait point de favori... »

A tous les peuples qui se constituent ou se reconstituent en États, nous vous efforçons naturellement d'assurer les moyens matériels et moraux d'existence... »

Vous introduisez dans le monde de la plus d'harmonie possible... »

Voilà est bien, mais la circonstance, et aussi par la volonté de ses principaux membres, la Conférence de la paix. Elle veut le droit universel.

Et c'est pourquoi, de partout sur notre planète, les opprimés se sont adressés à elle pour le redressement du droit. Polonais, Arméniens, Juifs, etc., qui ont envoyé leurs suppliques, l'épiscopat mexicain a fait transmettre au secrétaire général ses desiderata relatifs à la pacification religieuse et générale de ce pays. On sait que la Haute Assemblée nommée une Commission chargée d'étudier une législation internationale des conditions de travail. Et par-dessus tout plane le programme immense de la Société des Nations.

Et organe de haute justice mondiale tend, on le voit, à être saisi des attentats contre le droit... Cela posé, il y a dans le monde une première injustice qui ne peut être tolérée plus longtemps.

En lien que la spoliation du Pape d'un demi-siècle, elle n'en fait pas moins une violation du droit.

Bien plus, ce n'est pas tant comme chef d'un petit État dont il était le souverain qu'il a été atteint. C'est sans doute d'un fait contraire au droit, contre lequel, depuis 1871, tous les Papes ont protesté et qui appelle une réparation. Mais — comme Yves de la Brière l'exposait ces jours-ci avec force, finesse et clarté dans la Libre Parole — le côté le plus grave de la question est que, malgré tous les affronts qui peuvent lui être faits et qui contrastent si douloureusement avec les hommages dont il est l'objet, il est souverain, souverain spirituel, souverain mondial.

Son indépendance ne doit donc pas être le fait d'un simple traité avec une puissance, elle est de droit divin, puisque sur terre le Souverain Pontife est le représentant de Jésus-Christ, et de caractère international, puisque les catholiques sont répandus dans l'univers entier.

Voilà donc un problème de droit qui ressortit éminemment à la Conférence internationale de la paix.

Nous serions étonné qu'elle n'en ait pas saisi un jour, et il nous semble qu'il est du devoir des catholiques qui représentent leur pays, de demander aux membres de la Conférence, leurs compatriotes, de remplir ce devoir filial.

A un degré inférieur, très grave aussi, apparaît le problème anglo-allemand qui se pose à cette heure pour l'Alsace et la Lorraine.

D'une part, la parole de la France a été solennellement donnée que leurs traditions seraient respectées, ce qui, pour tout homme impartial, comporte que les églises ne seront pas confisquées, que les fondations seront maintenues, que le régime scolaire établi par la sagesse des générations sera sauvegardé.

Or, des politiciens, comme M. Delbierre, se sont levés pour dire que l'accession de ces deux provinces à la France des soumet d'office à la législation commune, sans exception, et que, par conséquent, la parole de la France doit être violée.

M. Armand Lods, luthérien éminent, la montre dans nos colonnes, à cette situation il y a un remède. Le protocole de la paix, qui mentionnera officiellement le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, devrait sanctionner le respect des traditions. En vertu de cette clause, la parole donnée par la France serait effectivement sauvegardée, les clauses des traités étant et demeurant obligatoires.

Aux catholiques et à tous les hommes respectueux de la parole donnée d'y pourvoir au quel d'Orsay. Enfin, voici qui est plus délicat. Il s'est passé, et il se passe en France, des faits, inspirés par un intolérable sectarisme, qui sont évidemment contraires au droit.

Lorsque, à la suite de la Séparation, la loi de « spoliation des biens » fut votée, le droit fut méconnu. Les fondations furent restituées aux héritiers directs, elles furent confisquées aux collatéraux. Ainsi plus de la moitié périrent par une spoliation qu'aucun prétexte ne peut rendre légitime, puisque le droit de propriété a été foué aux pieds sans compensation.

C'est un fait aussi que parmi les fonctionnaires, les petits surtout, beaucoup n'ont pas la liberté de conscience et ne peuvent ni aller à la messe ni placer leurs enfants dans les pensionnats et écoles catholiques sans compromettre leur situation. La liberté de conscience, officiellement promise n'existe donc pas pour eux.

Ne citons que ces deux faits pour ne pas envenimer un article qui peut être tout de principe.

De même qu'aux États-Unis une Haute Cour de justice a le pouvoir d'annuler une législation votée, si elle est contraire à la Constitution, de même la Haute Cour mondiale

que la Conférence de la paix aspire à établir, devrait, si vraiment elle existe, pouvoir rappeler les peuples au respect du droit universel et des principes établis par eux.

Pourquoi donc des catholiques de France qualifiés n'exposeraient-ils pas à la Conférence de la paix, gémme de la Société des Nations, la situation qui leur est faite, demandant que « la liberté de conscience » vraie, respectueuse, loyale, existe pour tous les associés et même pour la France.

L'Assemblée internationale ayant donné à son programme une ampleur presque sans limites, il ne nous appartient pas de le restreindre, mais au contraire de l'utiliser tel qu'il est.

FRANCE.

PLAINTES ALSACIENNES

De l'Alsacien, de Strasbourg, cette lettre ouverte à M. Clemenceau :

Monsieur le président du Conseil, Le voyage triomphal que vous avez fait à travers les populations alsaciennes et lorraines vous a laissé au cœur un de ces souvenirs qui ne se représentent pas une seconde fois dans la vie d'un homme.

Aux yeux de nos compatriotes, vous avez représenté la France, telle qu'elle vivait glorieusement dans la fidélité de notre souvenir ; vous avez dû vous en apercevoir, les hommages de la population sont allés spontanément à celui qui incarne la foi obstinée dans les destins de la patrie. Depuis des mois, nous vous admirions, maintenant nous vous aimons, et nous comptons bien que, si Paris vous est cher, parce qu'il est le théâtre de votre prodigieuse activité, vous consentirez peut-être à voir une seconde patrie en cette ville de Strasbourg que vous venez d'honorer de votre présence et qui vous a accueilli avec les accents d'une joie délicate : c'est le cœur des Alsaciens et des Lorrains qui a parlé au vôtre ce jour-là.

Mais ces vieillards, ces femmes, ces jeunes filles, cette foule immense qui se pressait sur vos pas, nous aussi des croyants ; c'est dans leur fidélité à leurs croyances que tous ont trouvé la constance de caractère qui leur a permis de ne pas laisser la morsure du temps enlainer leur foi patriotique : c'est à cette profonde foi religieuse, dont notre pays a semé les preuves dans l'histoire des temps passés, que vous devez de nous avoir retrouvés debout, prêts à acclamer, avec des transports de joie, la patrie qui venait serrer son cœur ses enfants reconquis. Le président de la République a lui-même rendu à ces sentiments un hommage que je me plais à reconnaître et qui nous est allé droit au cœur. C'est ce sentiment qui, par une sorte d'enchaînement, a fait éclore les glorieuses couleurs nationales fusées dans le harnais le plus reculé et qui a fait jaillir ces arcs de triomphe sous lesquels vous avez passé. Non, on n'a jamais vu cela nulle part.

Celui qui vous adresse cet appel montait la garde depuis des années au col Sainte-Marie-aux-Mines et attendait avec impatience le moment où le joyeux clairon sonnerait l'heure tant désirée. Il a vécu cet inoubliable moment ; ses yeux, qui ont vu tant de tristesses, se sont remplis de larmes de joie à la vue des magnifiques régiments de France qui descendaient de la montagne et si jamais le découragement venait s'abattre sur lui, il n'aurait qu'à évoquer ces moments de joie intense pour se rappeler que la vie peut être féconde en bonheur.

Nous appartenons donc à la grande famille française, nous nous en sentons les devoirs ; ne trouvez-vous pas qu'il est juste que nous nous en sentions aussi les droits ?

Or, voici des voix discordantes qui s'élèvent ; elles ne s'inspirent pas de l'esprit d'union, qui aujourd'hui a fait la France si glorieuse ; elles exposent un programme d'avenir qui alarme nos plus chères convictions et sème l'inquiétude dans nos cœurs. Dois-je nommer la « Ligue républicaine de l'Alsace » et parler de ses tendances probables, de l'agitation de la « Ligue de l'enseignement » et de son programme gros de menaces ?

Sommes-nous donc menacés de la triste et stérile agitation antireligieuse ? Notre enthousiasme doit-il s'éteindre dans le froid mortel qu'elle ne manquera pas de dégorger ? Nous avons le devoir de savoir si c'est la France qui parle par leur bouche, ou si ces voix ne sont que des voix de combat n'engageant qu'eux-mêmes ; nous nous demandons si ces hommes, qui n'ont rien appris des événements récents, sont les porte-parole de ce gouvernement que nous avons acclamé.

LA GRANDE BATAILLE QUE LES ALLEMANDS N'ONT PAS VOULUE

L'Excelsior raconte ainsi le plan jusqu'ici secret de la grande bataille pour laquelle Foch avait tenu en réserve Castelnau :

600,000 hommes, sous les ordres du général de Castelnau, se rassemblent pour bondir en avant et porter la guerre sur le territoire allemand.

3,000 pièces menacent les Allemands sur un front de 70 kilomètres, prêts à effectuer un tir d'artillerie effroyable pour frayer le chemin à 300 tanks qui attendent leur heure.

L'état-major allemand comprend aussitôt combien la menace est grave. Il se rend compte aussi des objectifs visés par les alliés : c'est d'abord l'encercllement de la place forte de Metz, l'entrée en Lorraine annexée, puis en Prusse rhénane, avec la marche sur le Rhin. C'est aussi la manœuvre possible en vue de couper de sa base l'armée allemande qui combat en Belgique et dans les Ardennes.

Aussi, quand le commandement ennemi croit saisir que l'attaque des alliés est fixée pour le 12 novembre, il se décide, comprenant qu'il a irrémédiablement perdu la guerre, à demander un armistice immédiat pour sauver d'un désastre sans précédent dans l'histoire les débris de son armée à bout de résistance.

L'ASSASSINAT DU TSAR ET DE LA FAMILLE IMPÉRIALE

D'APRÈS UN REDACTEUR DE L'ÉCHO DE PARIS

M. Serge de Chessin, correspondant particulier de l'Écho de Paris à Stockholm, donne, d'après une enquête méticuleuse et des documents authentiques, et horrifiant récit de l'assassinat du Tsar, de la famille impériale et des fidèles qui les entouraient :

Plusieurs fois, depuis l'arrivée de Nicolas II à Ekaterinbourg, les nouvelles de la mort du Tsar avaient circulé avec insistance, invariablement démenties par les soviets à titre de « provocation bourgeoise ».

Mais ces nouvelles ne faisaient qu'anticiper sur la vérité fatale. Le maximalisme avait la hantise, l'obsession du sang impérial. Une idée fixe, invaincue, poussait vers ce meurtre inutile les déshérités de la terreur rouge. Oubliés, abandonnés, trahis, le Tsar génaient quand même la révolution. Ne représentant-il pas le souvenir d'un magnifique empire qu'il avait confié aux mains du peuple et que le peuple n'avait pas su conserver ?

Le 16 juillet, sous l'impression de l'offensive heureuse des Tchécoslovaques, la garnison se révolta, accuse les autorités de complicité monarchique, réclame des têtes. Belborodof, président du comité exécutif ; Iourovski, président de la commission extraordinaire, sous-écrivain aux revendications de la plèbe, que le vote du soviét, après une longue séance, consacre vers une heure du matin. A deux heures, Belborodof et Iourovski s'en vont assister à l'accomplissement du crime. L'exécution du verdict est confiée aux soldats de garde ; l'ordre en est donné verbalement ; on ne prend même pas la peine d'exhiber le procès-verbal du vote.

Les assassins surprisent le Tsar et la Tsarine en prières. Réveillés par le bruit des grosses bottes et des crosses entrecroisées, ils avaient compris et se préparaient à la mort. Une crise nerveuse secouait Mlle de Buxhoeveden. Le Tsarévitch sanglotait à genoux ; dans un coin de la pièce, serrées les unes contre les autres, un groupe de pâleurs éplorées : les quatre grandes-duchesses. L'Empereur ne daigna pas interrompre sa prière.

Iourovski eut un rire démoniaque : « Tant mieux, vous vous êtes préparés... »

— Oui, répondit le Tsar d'une voix qu'aucune émotion ne faisait trembler.

Mais ce n'est pas seulement toi qu'il nous faut, rugit Iourovski : toute la racaille de... (ici un mot que la décence interdit de reproduire) y passera. Allons, pas de si magrès, à la cave ?

Son fils évanoui dans les bras, l'Empereur, d'un pas ferme, se dirigea vers la porte. L'Impératrice suivait. Sans discontinuer, sa main esquissait le signe de la croix. Les grandes-duchesses et Mlle de Buxhoeveden, incapables de marcher, étaient traînées brutalement dans un infâme concert de jurons. Devant l'escalier, d'autres soldats poussaient le prince Dolgoroukof, le général Tatichcheff, Mme Schneider, lectrice de la Cour ; le docteur Botkine.

— Vous aussi ! fit douloureusement le Tsar.

La cave, une cave sordide et saignante, aux murs lépreux, remplie d'ombres mouvantes par les torches. On bousculait les victimes, on les aligne et, sans un commandement, on décharge à bout portant les revolvers dans les yeux et sur les tempes. Mais la précipitation ne fait pas oublier les affreux détails de la torture. D'abord, on abat l'Impératrice, puis les enfants, le Tsar

Grande Vente d'Ouverture "LUNDI"

Les occasions de lundi au Mont-Royal sont toujours de plus en plus attrayantes par les économies que nous faisons réaliser aux nombreux acheteurs qui nous font l'honneur de leur patronage.

Lisez attentivement notre annonce dans "La Presse", et venez profiter des aubaines que nous aurons en vente lundi, en plus des item suivants :

RAYON DES SOIES ET ETOFFES A ROBES — EXTRAORDINAIRE, \$3,000.00 DE POPELINE DE SOIE, EN VENTE LUNDI

Ne manquez pas de venir lundi acheter de cette magnifique Popeline de soie, de 36 pouces de largeur. Nous venons d'en recevoir un lot considérable, comprenant les couleurs les plus recherchées, telles que : rose, vieux rose, bleu pâle, lilas, prune, bleu paon, copenhagen, drab, brun, tête de nègre, bleu marin, gris taupe, pêche, noir et blanc. Ces marchandises achetées à des conditions exceptionnelles nous permettent de vous vendre cette valeur de \$2.25 la verge, au prix incroyable de, la verge

\$1.29

(Au rez-de-chaussée)

SOUS-SOL

TRES SPECIAL — POUDRE PEARLINE

2,000 boîtes de poudre "Pearline" de Barsalou, la meilleure de toutes pour le lavage de la vaisselle. Se vend actuellement 8c et 10c la boîte. Lundi, à notre grande vente, 14 boîtes pour... **\$1.00**

SAVON IMPERIAL BARSALOU

Très spécial pour lundi

6,000 morceaux du fameux savon Impérial de Barsalou, le plus populaire et le meilleur des savons de ménage. Lundi, à notre grande vente, **\$1.00** 14 morceaux pour...

Attention BOUILLOIRES Attention

Ne manquez pas de venir pour ce spécial

100 bouilloires en bonne tôle galvanisée de première qualité, la valeur régulière est de \$2.00. Lundi, pour cette vente, notre prix seulement... **\$1.39**

BALAIS

Une aubaine indispensable

50 douzaines de très bons balais en bon mais et à 4 cordes, se vendant régulièrement 90c. Lundi, à notre vente, prix très spécial... **49c** Pas de commandes par la maille, le téléphone ou C.O.D.

Pas plus qu'un au même client.

TRES SPECIAL

Aubaine extraordinaire, "Old Dutch"

5,000 boîtes de la célèbre poudre "Old Dutch", la plus populaire et la meilleure de toutes. Se vendant ailleurs 12c½ et 14c la boîte. Lundi, à notre vente, au Mont-Royal, 3 boîtes pour... **25c**

Pas de commandes par la maille, le téléphone ou C.O.D., pour les item du sous-sol.

NE MANQUEZ PAS CETTE DERNIERE CHANCE — FELTOL

50 rouleaux de feltol, cette marchandise est très épaisse, fait une bonne durée et est sanitaire. Notre prix lundi est à la portée de toutes les bourses. Son prix régulier est 70c. Lundi, à notre vente, seulement, la verge... **49c**

LE MONT-ROYAL,

J.O. Gareau, Limitée

Angle du Boulevard Saint-Laurent et Mont-Royal.

et la petite Cour en dernier lieu.

La cave a beau déjà être peuplée de cadavres, les gardes rouges s'acharnent au massacre des morts : les uns manient toujours leurs revolvers, d'autres jouent de la baïonnette, l'Empereur, l'Impératrice, Botkine expirent immédiatement sous la grêle des balles. Les autres ne meurent qu'après quelques minutes de martyre. Mal vécue, la grande-duchesse Tatiana ne reçoit pas moins de quinze balles et, finalement, un garde rouge lui fracasse le crâne d'un grand coup de crosse. Sur le corps de Mlle de Buxhoeveden, un témoin a compté jusqu'à trente-deux blessures à la baïonnette.

UNE ENTREPRISE NATIONALE

La guerre est finie et les années de crise économique sont terminées. Les grands cauchemars, les tracasseries, les ennuis, les restrictions qui ferment le cortège d'une guerre mondiale comme celle dont nous venons d'être les témoins attristés et angoissés ne sont plus. La joie succède aux alarmes !

L'entreprise de la grande Exposition provinciale de Québec entre donc avec 1919 — l'année de la paix — dans une phase nouvelle et dans une ère de développement rapide et de prospérité assurée.

Toute la population canadienne française de cette province particulièrement, apprendra sans doute avec un grand plaisir, la nouvelle,

que ce grand événement, aura lieu, cette année, du 28 août au 6 septembre, et qu'elle promet comme organisation, des démonstrations magnifiques auxquelles doivent participer tous les éléments de la race française au Canada, afin que celle-ci démontre non seulement sa vitalité, mais aussi ses progrès, ses ambitions de grandir et de constituer un actif précieux dans les destinées du Canada.

Un avenir plein de brillants succès sourit maintenant à cette entreprise nationale qu'est l'Exposition Provinciale de Québec.

(Communiqué).

DANS LES LAURENTIDES

CLUB DE GOLF ET D'HIVER DE SAINTE-MARGUERITE

Le club de golf et d'hiver de Ste-

Marguerite, joliment situé près de la rivière du Nord à environ un quart de mille de la gare du Pacifique Canadien à des aménagements confortables pour recevoir environ 40 hôtes. L'édifice est chauffé à la vapeur, avec toutes les commodités voulues pour le bain et la toilette, et le service de la salle à manger est excellent. Les montagnes environnantes de toute beauté offrent des occasions splendides pour les sports d'hiver au dehors : ski, patinage (patinoire couverte parmi les dépendances du club) raquette, traine sauvage, tir-neu, etc. Aller en skis est peut-être le passe-temps favori. Si on le désire, les skis, chaussures pour ski, raquettes, et autres articles d'équipement pour le dehors peuvent être loués au club à des prix raisonnables. L'air est sec, sain et fortifiant. (ré.)

LE VRAI REMEDE de la FAMILLE POUR SOIGNER :

Vieillards, Adultes, Enfants et Bébés, contre toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons vous devez vous servir du SIROP du

Dr J. O. LAMBERT

le grand spécifique qui guérit TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP et la CONSOMPTION A SA PREMIERE PERIODE.

Pour soulager le bébé aussi bien que tout membre de la famille, sans distinction d'âge, pourquoi ne pas recourir directement au véritable spécifique, lequel par ses propres mérites A OBTENU

LA PLUS GRANDE VENTE

C'est pourquoi nous avons lancé un défi de

\$1,000.00

Concernant la valeur intrinsèque que nous avons la plus grande vente sur le marché non seulement au Canada mais dans l'Empire Britannique

Personne n'ose se présenter pour nous contredire et tenter de gagner notre pari de MILLE PIASTRES. Puisque nous sommes arrivés à surpasser tous produits analogues, cela n'est-il pas suffisant pour vous convaincre que le Sirop du Dr J. O. LAMBERT est celui qui doit se trouver dans tous les foyers.

Soignez votre rhume avec le **Sirop du Dr J. O. LAMBERT**, et la Consommation ne peut vous atteindre.

EN VENTE PARTOUT

Dr J. O. LAMBERT, Limitée,

MONTREAL et NEW-YORK



La Vie Sportive

CE SOIR, LA TROISIEME PARTIE DE LA SERIE

Si le Canadien parvient à triompher de l'Ottawa aujourd'hui au Jubilé, il sera pratiquement certain du championnat de 1919.

La troisième partie de la série finale pour le championnat de la Ligue professionnelle sera jouée ce soir au Jubilé.

Le Canadien a déjà gagné les deux premières parties, la première par un résultat de 8 à 4 et la seconde par 5 à 3. Le Bleu Blanc Rouge doit encore gagner deux parties avant d'être champion et avant de s'être assuré le privilège d'aller dans l'Ouest à la conquête de la coupe Stanley. La lutte promet d'être rude et dure ce soir, car les Sénateurs ont l'ambition de reprendre le terrain perdu et il est certain qu'ils combattront avec toute l'énergie dont ils sont capables. Encouragé par ses succès de samedi dernier et de jeudi soir, le Canadien devrait se surpasser ce soir pour

augmenter son avantage. L'on peut prévoir que les amateurs qui se rendront au Jubilé assisteront à une lutte passionnante.

Lalonde et ses hommes veulent triompher; ils veulent aller dans l'Ouest à la conquête de la coupe Stanley et ils feront l'impossible pour sortir vainqueurs de la glace ce soir.

La direction du Canadien nous informe que dans cette série, il n'y a pas de partie nulle. Si au bout des dix minutes réglementaires, le résultat est égal, les deux clubs joueront une période supplémentaire. Si la chose est nécessaire, ils en joueront deux, trois et autant qu'il en faudra pour que l'un des deux clubs triomphe.

Tous les amateurs de hockey se rendront certainement ce soir au Jubilé.

L'ELECTRA CHAMPION DE LA CLASSE "A"

Le club Electra s'est pratiquement assuré le championnat de la classe A de la Montreal Bowling Association lorsqu'il a triomphé du National, en gagnant trois parties aux allées du Tipperary. L'équipe de Rod. Lamoureux méritait la victoire, car ses joueurs ont très bien joué. Bunty Desautels obtint le plus haut résultat de la soirée, en obtenant un total de 667 points pour les trois parties. Bédard joua la plus haute partie simple, avec 232.

Voici le résultat de la joute :

	Electra	National
Desautels.	226 216 225 — 667	
Foucher.	210 168 200 — 578	
Talbot.	158 180 174 — 512	
Lamoureux.	184 178 176 — 538	
Bédard.	168 202 232 — 602	
Totaux.	946 94 1007 — 2897	
Lalonde.	149 201 192 — 542	
Benard.	203 191 171 — 565	
Boulianne.	182 192 182 — 556	
Meunier.	137 148 145 — 430	
Pelletier.	176 167 198 — 541	
Totaux.	347 899 868 — 2044	

LES RESULTATS DES HANDICAPS AU NATIONAL

Hier soir, au lieu, à la palestra du National, les courses de handicap, qui se font régulièrement tous les vendredis.

Le résultat a été le suivant : Premier : Jos. Bouchard, 50 verges, 30 secondes et trois-quarts. Deuxième : P. G. Duckett, 34 secondes et quatre-vingt-cinq. Troisième : R. L. Baril. Quatrième : C. Lacourrière. Cinquième : Léon Haynes. Les officiers étaient : M. A. Gaudy, Pierre Rolland et J. E. Simard. Samedi prochain auront lieu, au National, des courses ouvertes à tous les clubs de Montréal.

LIGUE D'ECHECS

TROIS RENCONTRES DECISIVES CE SOIR

Deuxième classe
North End contre Westmount, au club North End, salle Waverly, 1918 avenue du Parc, angle Laurier.
National contre Verdun, au club National, 80 rue Cherrier.
Chevaliers de Colomb contre Lafontaine, au Conseil Lafontaine, 354 rue Sherbrooke est.

GIRARDIN REMPLACER DESCHAMPS LUNDI SOIR

Les amateurs du sport de la boxe prendront sûrement le chemin du théâtre Français lundi soir prochain car tous comprennent l'importance du programme à l'affiche et pas un seul fervent du "manly art" ne voudrait manquer l'occasion d'être témoin de trois batailles de dix rondes entre boxeurs aussi bien balancés que ceux qui doivent se battre lundi sous les auspices du club Olympique. Comme nous l'avons annoncé hier la rencontre principale sera entre Joe Burns qui est très avantageusement connu des amateurs ayant fait plusieurs rencontres très importantes, et Jackie Clark, de Philadelphie, un poids plume de grande valeur. L'autre combat qui mérite d'être mentionné est sans doute celui qui mettra en présence Kid Lewis, ce petit boxeur de Lachine qui jouit d'une excellente réputation et John Russell de New-York. Cette exhibition, comme la précédente sera de dix rondes.

Oscar Deschamps qui sera absent de l'arène à cause de maladie sera remplacé par Girardin. Le protégé de M. Bolduc aura une rude adversaire dans le boxeur local de Joe Dillon, mais notre boxeur local se dit assuré de la victoire et il ne négligera rien pour remporter la palme contre son rival de Jersey City.

Nous donnerons lundi le record de Dillon ainsi que des autres boxeurs américains qui sont au programme.

Chronique de L'AUTOMOBILE

Après l'armistice la censure a permis de publier de nombreuses informations qui auparavant devaient être tenues secrètes. Ainsi, par exemple, il était absolument défendu de divulguer les chiffres de la production d'automobiles et camions de diverses fabriques, vu que l'ennemi aurait pu se servir de la connaissance détaillée de ces chiffres. La Société Fiat de Turin a donc pu publier un résumé de ses livraisons d'automobiles et de camions aux armées alliées pendant la guerre.

En 1914 lorsque l'Italie était encore neutre, la Fiat n'a livré que 500 voitures aux armées franco-anglaises, mais depuis le mois de janvier 1915, jusqu'à la fin du mois d'octobre 1918 ses livraisons ont dépassé l'énorme chiffre de 50,000 véhicules dont 30,000 furent destinés aux armées italiennes, 15,000 aux armées françaises et 5,000 aux armées américaines, anglaises et portugaises.

Il est intéressant de noter, dans la statistique publiée par la Société Fiat, les plus grands records atteints par elle dans ses livraisons; ceci prouve en outre qu'en Italie on est arrivé à une production colossale de véhicules automobiles. Le journalier qui jusqu'à présent semblait être le monopole de l'industrie étrangère, et on pourra aussi constater que la Fiat a surpassé toutes les fabriques d'automobiles de l'Europe.

Le record de la livraison mensuelle fut atteint au mois d'octobre 1917 avec un total de 2,023 véhicules formant une moyenne de 75 véhicules par jour.

D'autre part ce record journalier a encore été surpassé dans la suite, lorsque le gouvernement italien demanda à l'industrie italienne de redoubler d'efforts pour remédier dans le plus bref délai possible, à la retraite de Caporetto.

Les livraisons de la Fiat augmentèrent alors si rapidement qu'elles atteignirent le merveilleux record d'une production de 176 véhicules (dont la plus grande partie étaient des camions) construits pendant les heures de travail du 31 décembre 1917.

On n'a point de données indiquant que ce record ait été surpassé par une autre fabrique européenne, et il faut encore noter que toutes les parties des véhicules de la Société Fiat sont entièrement construites dans ses usines à l'exception des pneus et bandages.

En outre la Fiat a considérablement augmenté la construction de ses moteurs d'automobiles de 300 à 600 H.P. et elle a atteint une production de 40 moteurs par jour. La fabrication d'automobiles a également pris un grand essor; en effet, c'est avec un de ses appareils que le capitaine Laurenti a pu accomplir deux magnifiques raids dans l'escale Turin-Naples-Turin et Turin-Londres.

Mais ce n'est pas seulement la Fiat, c'est toute l'industrie italienne qui a répondu, par l'effort prodigieux de sa production, à l'appel du gouvernement, et a contribué à une victoire qui a coûté à l'ennemi plus d'un demi-million de prisonniers et 6,100 canons.

Pour donner une idée de l'importance que l'Etat Major italien attachait aux transports par automobiles, on peut maintenant rapporter que dès que le général Diaz prit le commandement suprême de l'armée italienne après la défaite de Caporetto, il décida de créer une réserve de plusieurs milliers de véhicules automobiles afin de donner à l'armée la plus grande mobilité possible pour le jour où elle pourrait reprendre l'offensive de la revanche. Il était à craindre en effet qu'en ce jour les chemins de fer et les autres moyens de communication eussent été insuffisants pour le transport des masses immenses destinées à porter le drapeau italien jusqu'au cœur de l'Autriche, à travers les terres reconquises.

On ne sait point si l'immense armée de véhicules automobiles était déjà au complet, en tous cas elle a suffi pour permettre aux troupes italiennes de recueillir rapidement tous les fruits d'une victoire décisive sur le Grappa et sur la Piave.

Ce moment d'interminables colonnes de camions italiens parcourant les terres conquises et libérées depuis l'Italie jusqu'au delà des Alpes et au centre de l'Autriche, pour porter des vivres et ravitailllements de tout genre à ces pays qui manquaient de tout.

LE SALON DE 1919
Les exhibits au grand salon d'automobiles de l'Est du Canada qui sera tenu au patinoir Victoria, rue Drummond, du 5 au 12 avril, seront nombreux et variés. Comme notre salon vient immédiatement après l'exposition de Boston, les exposants qui prendront part au salon de la capitale du Massachusetts se dirigeront sur notre ville afin de faire connaître leurs produits.

Une tombola sera tenue pendant la semaine de l'exposition et les bénéfices seront versés au Children's Memorial Hospital tandis que les recettes du Salon seront versées à la Montreal Soldiers Wives' League.

Pour le championnat de la Ligue Jr. du Bien-Être de la Jeunesse. Présentation d'un trophée immédiatement après la partie. Banquet par des musiciens du 65e.

NOS RAQUETTEURS À SAINT-JEAN

Tous les clubs de raquetteurs de Montréal participent aux grandes fêtes qui vont avoir lieu aujourd'hui et demain à Saint-Jean.

L'Union locale a vu aux derniers préparatifs et nos raquetteurs peuvent être certains d'assister à de belles fêtes.

Ce soir, il y aura parade aux flambeaux et un concert-bouquet; demain matin, il y aura une messe spéciale pour les raquetteurs, à onze heures.

L'heure des trajets de la gare Bonaventure est comme suit: Aujourd'hui, à 4.30 et 8.00 p.m. et demain matin, à 8.25. Pour le retour, départ de Saint-Jean à 8.35 p.m.

LUNDI SOIR AU PATINOIR JUBILÉ

Lundi soir, aura lieu, au Jubilé, le premier concours de la saison pour l'obtention de la coupe Deery, qui est décernée aux champions parmi les amateurs de l'Est du Canada.

Les administrateurs Dandurand et Hart veulent que le club St-François-Xavier, de la Ligue du Bien-Être, se rencontre avec l'équipe "Alli Montréal", de la Ligue Ross.

Ces deux équipes ont chacune plusieurs victoires à leur actif et la joute de lundi sera intéressante. Le club St-François-Xavier a gagné le trophée du Club Melville, au début de la saison. Les officiers, pour lundi, seront nommés par les directeurs, aujourd'hui.

DANS LA LIGUE DU BIEN-ÊTRE

Devant une assistance d'au-delà de cinq cents personnes, la Ligue du Bien-Être Senior a remporté un des plus grands succès de la saison.

Dans la première séance on vit le club Saint-Laurent triompher de la Garde Dillard par le score de 8 à 1. Malgré le résultat élevé la partie fut très contestée. La Garde Dillard était privée de son gardien de buts.

Dans la deuxième le club Saint-François-Xavier triompha du Saint-Stanislas par le résultat de 2 à 0. Gervais Joua en maître et s'attira de nombreuses félicitations de tous les spectateurs.

Malgré les efforts réitérés de la formidable attaque du Saint-Stanislas, ils furent repoussés par leurs rudes adversaires.

Le club de la soirée fut la rencontre du Saint-Clement avec le Merced. La partie fut vive et très contestée.

Ce n'est que dans les dernières minutes que le Saint-Clement égala le score. Le résultat final fut de 5 à 5.

La Ligue Senior réserve des surprises pour vendredi prochain.

VICTOIRE DU NEW EDINBURGH

Cleveland, 1. — Le club New Edinburgh, d'Ottawa a battu le Cleveland par 3 à 2 hier soir, dans une très intéressante joute de hockey, disputée en cette ville. Ces deux équipes se rencontreront de nouveau ce soir.



Pour guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez toujours Le **SIROG GAURIN**
Pour le Rhume

LE MENTHOL

Véritable Spécifique contre la Grippe est un des principaux ingrédients du Sirog Gaurin pour le Rhume, et provient du Japon et il est extrait de l'essence de menthe (voir illustration). Associé à l'Eucalyptol, à la Gomme d'Épinette, au Césarine Sauvage et autres médicaments tirés du règne végétal, il fait du Sirog Gaurin le remède le plus sûr contre les maladies de la Gorge, des Bronches, des Poux, de l'Appareil respiratoire, menant aujourd'hui par la victoire de la Grippe.

J. A. E. GAURIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.
Récette de la menthe Japona au Japon.

Le Sirog Gaurin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

Québec, 28. — A une séance de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, tenue le 22 du mois courant, à l'hôtel de ville, la résolution suivante a été adoptée :

Attendu que la mort du très honorable sir Wilfrid Laurier plonge le pays dans un deuil général, Que la disparition de cet homme d'Etat éminent affecte particulièrement la race canadienne française, Il est proposé par M. Wilfrid Lacroix, secondé par M. Avila Bédard et le major Théo. Paquet :

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec exprime toute sa peine de la perte de ce citoyen et compatriote dévoué à son pays — ce témoignage de sympathies devant être adressé à lady Laurier et remis à la presse.

Il a été résolu de plus que le conseil de la Société s'ajoute en signe de deuil.

C.-E. MARQUIS, président.
D. POTVIN, secrétaire.

Voitures d'hiver et d'été

Nous fabriquons et réparons tous genres de voitures, du simple boghei au camion le plus gros.

SPECIALITE — Réparations d'auto de toutes sortes.

O. BERTHIAUME
le voiturier connu
455, RUE PLESSIS. Tél. Est 4252.

POUR MAIGRIR
SUREMENT — SANS DANGER — SANS REGIME

SELS CUQUETS

Spécifique de l'obésité, en vente chez tous les pharmaciens. Si vous ne pouvez pas vous les procurer, adressez-vous à

CANADIAN SANTAS CO., AGENTS MONTREAL.
9, RUE SAINT-NICOLAS.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
364 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.
Tél. Up. 6474.

Sanatorium du Dr Roméo Leduc
A MARIEVILLE

Traitement par l'électricité et les Rayons X de toutes les maladies qui ne peuvent être guéries par les moyens ordinaires de la thérapeutique. Le cancer, la neurasthénie, les paralysies, le rhumatisme chronique, les calculs biliaires, les poils follets, les taches de naissance, l'impuissance, les maladies nerveuses et les maladies chroniques en général.

Le Sanatorium de Marieville est un établissement privé d'électrothérapie et de radiologie le plus parfait du pays. Son outillage est le plus complet de nos hôpitaux, et on y pratique toutes les applications électriques et radiologiques qui peuvent servir au diagnostic et à la guérison des maladies.

LES STATUES DU MONUMENT CARTIER

M. Hill, le sculpteur du monument Cartier, vient de communiquer à M. E. W. Villeneuve une lettre de Bruxelles par rapport aux statues qui doivent décorer le monument du parc Jeanne-Mance.

On se rappelle qu'au début de la guerre des statues de bronze étaient à la fonte, en Belgique. Le fondeur vient d'écrire à M. Hill que ses statues sont intactes. Dès la déclaration de la guerre et l'invasion de la Belgique par les armées allemandes, en août 1914, le fondeur a caché les statues, qui étaient coulées et prêtes pour envoi en Amérique. Les Allemands n'ont pu les découvrir. Si tôt l'armistice proclamé et Bruxelles évacuée, le fondeur a sorti Cartier de sa retraite et un prochain paquebot, écrit-il à M. Hill, le transportera au Canada. Ces statues ornent les monuments de Cartier à Montréal, à Québec et à Saint-Anthon-sur-Richelieu. Le village natal de Cartier. L'inauguration du monument au parc Jeanne-Mance se fera donc d'ici quelques mois, déclare M. Villeneuve.

AVIS est donné que dans les trente jours de cette date, un bill sera présenté à la Législature de Québec, de la part de O. R. Rowley, Thos. M. Barrington, Jules R. Payan, M. Albert, George Ed. Goldstein, Charles P. Rice, W. S. Campbell, H. S. Boyle, F. A. Cook, W. H. Leach, et autres, pour obtenir la passation d'une loi pour ratifier les ventes consenties par les exécuteurs testamentaires de la succession de feu Isaac Hurtubise, fils, de lots faisant partie de la subdivision numéro deux cent dix-sept (217) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Montréal, et pour faire interpréter les clauses du testament dudit feu Isaac Hurtubise, fils, passé le 17 juin 1891, relativement aux pouvoirs des exécuteurs testamentaires de vendre les terrains faisant partie de la subdivision susdite, sans que les acheteurs soient astreints de voir au placement du prix de vente de ces lots.

Montréal, 6 février 1919.
Lamothe Gauthier et Nantel, avocats des requérants.

EPARGNEZ de l'ARGENT

En tissant vous-mêmes vos vêtements.

La vignette ci-dessus représente exactement le ROUET que nous vendons. Notre manufacture est la plus importante de tout le pays. Nous avons toujours donné entière satisfaction à nos nombreux clients, parce que dans les matériaux, la forme, la facilité d'action, CES PORTS ROUETS ne peuvent être surpassés. Vendus au prix de \$10.00, chacun F.O.B. ST-HYACINTHE. Garantie pour cinq ans, sinon retournez la marchandise, et votre argent sera remboursé.

A. BORDUAS & CIE
MANUFACTURIERS
152 RUE GIRAUD
St-Hyacinthe, P.Q.

LA HERNIE TUE ANNUELLEMENT 7000 PERSONNES

Pour 7,000 personnes chaque année le hernie tue. Pourquoi ? Parce que les malheureux s'étaient négligés ou n'avaient pris soin que de la marque extérieure de leur affliction (l'enflure), sans donner d'attention à ce qui en était la cause. Et vous, que faites-vous ? Vous négligez-vous vous-même en portant un bandage herniaire qui appuie sur tout autre chose, quel que soit le nom dont vous l'appeliez ? Au mieux, le bandage herniaire n'est qu'un expédient, — un étal trompeur pour couvrir un mal qui s'aggrave. — Et l'on ne peut pas s'attendre à ce qu'il agisse plus qu'un simple support mécanique. La pression de la liasse retarde la circulation du sang, débilitant ainsi les muscles affaiblis de dont ils ont de plus besoin à la nutrition.

Mais la science a trouvé un moyen, et toute personne dans le pays qui souffre d'un bandage herniaire est invitée à faire un essai GRATUIT dans le secret même de son propre domicile. La méthode PLAPAO est incontestablement le traitement que l'on peut se donner soi-même, le plus scientifique, le plus logique et celui qui réussit le mieux de tous ceux que le monde a jusqu'à présent connus.

PLAPAO PADE, lorsqu'il adhère étroitement au corps, ne peut absolument pas glisser ou changer de place, et par conséquent, ne peut ni pincer ni échauffer. Aussi, deux que dix, d'une application facile, le remède est peu coûteux. Il faut s'en servir, il n'y a ni courroies, ni boucles, ni ressorts attachés.

Apprenez comment fermer l'ouverture herniaire de la manière que la nature l'a voulu, de telle sorte que la hernie ne PUISSE PAS descendre. Envoyez votre nom au "PLAPAO GRATUIT" pour recevoir un essai de PLAPAO GRATUIT et les renseignements nécessaires pour vous indiquer comment vous en servir.

(Ann.)

NECTAROL GUÉRIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC
En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON
REND AUX CHEVEUX GRIS

leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens, 50 années d'expérience, 50 années de succès.

Inventions

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirerez.

PIGEON & LYNN BURNER
AUTREFOIS
PIGEON & DAVIS
Edifice Power Montréal

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux,
Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimations fournies gratis sur demande.

L'imprimerie Populaire (limitée)
Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"
43, RUE SAINT-VINCENT.

LA LECTURE DES DÉCRETS

CONCERNANT LE BIENHEUREUX
GABRIELE DELL'ADOLORATA
ET LA VÉNÉRABLE ANNE-MARIE
TAIGI.

A la lecture solennelle des deux décrets dans la salle du Consistoire, en cette fête de l'Épiphanie, assistaient notamment S. Em. le cardinal Vicaire, préfet de la Sacre Congrégation des Rites et "pompé" (rapporteur) des deux causes.

L'adresse de remerciements au Pape a été lue par le Rme P. Antonin de l'Assomption, ministre général des Trinitaires, ayant à ses côtés le R. P. Luigi di San Francesco di Paola, Passionniste, postulateur de la cause du bienheureux Gabriele dell'Adolorata, et le R. P. Salvatore della Vergine, Trinitaire, postulateur de la cause de la vénérable Anne-Marie Taigi. Le Souverain Pontife ayant déjà, lors du récent décret sur les miracles obtenus par l'intercession du bienheureux Gabriele, dégagé les leçons de cette future canonisation, la cérémonie solennelle d'aujourd'hui est surtout consacrée à la vénérable Anne-Marie Taigi.

Notre espérance est que, si les jeunes filles qui se préparent au sacerdoce s'élanceront avec ardeur sur les traces du bienheureux Gabriele, ainsi, sur le modèle de la vénérable Taigi, les épouses et les mères chrétiennes se formeront, qu'elles puiseront en elle encouragement et force, que par leurs exemples et leur action, elles sauveront du naufrage la famille, en levant les nouvelles générations dans l'esprit de Notre-Seigneur.

Le Rme Père Général des Trinitaires termina par cette pensée son adresse; le Souverain Pontife la développa dans son discours avec une onction pénétrante.

"Plus d'une fois, commença-t-il, nous avons répété, du haut de cette chaire sublime, ce que dans l'exercice de fonctions moins élevées, nous avions déjà enseigné, — pour faire comprendre que la sainteté, bien loin d'être un privilège réservé à un petit nombre, est un patrimoine auquel peuvent aspirer tous les fidèles. La divine parole : *Sancti estote* ne fut pas seulement adressée aux élèves du cloître, ni seulement aux ministres du sacrement.

Mais si les exemples d'un jeune religieux comme le bienheureux Gabriele dell'Adolorata sont riches d'enseignement pour tous les fidèles, ceux-ci ne se prennent pas moins à désirer que "l'Eglise mette sous leurs yeux un héros de sainteté auquel ils puissent conformer non seulement l'esprit mais les actes de leur vie". C'est pourquoi le Souverain Pontife les "invite à considérer de plus près la belle figure" d'Anne-Marie Taigi.

C'est une mère de famille qui se présente, après avoir été l'ange consolateur de ses parents, après avoir édifié ses compagnes d'école, après avoir humblement passé les années de l'adolescence dans les travaux et la dépendance concordant avec son état et appropriés à sa condition; elle peut donc servir de modèle à ceux qui ne sont pas encore sortis des murs domestiques.

"C'est une mère de famille à qui n'a jamais souri une grande aisance; son calme et son paisible enjouement rendent donc inexcusables les mères qui se disent incapables de s'adonner à la piété, et ne croient pouvoir s'abstenir d'incessantes lamentations à cause de leur pauvreté et de leur humble condition. C'est une mère de famille sur laquelle pèsent l'assistance de vieux parents, le soin d'un mari qui n'était pas toujours prévenant, et l'éducation de nombreux enfants; oh! combien digne d'imitation est l'affabilité avec laquelle Anne-Marie, tantôt satisfaite des exigences de ses vieux parents, tantôt triomphante de mal par le bien et même le cœur de son époux, tantôt élève ses enfants plus encore en leur prodiguant l'affection qu'en leur inspirant la crainte.

"C'est une mère de famille qui ordonne si bien sa maison qu'elle ne néglige ses devoirs envers personne; elle trouve même du temps pour visiter les malades, pour se faire toute à tous; puisse-t-il donc n'y avoir aucune mère qui trouve pesant l'accomplissement de ses devoirs!"

Les miracles attribués à l'intercession de la vénérable Anne-Marie Taigi sont — observés ici le Saint-Père — un témoignage de Dieu lui-même touchant l'efficacité des vertus pratiquées par elle. L'auguste orateur insiste sur l'opportunité providentielle de cet enseignement en un temps où, trop souvent, il est presque impossible au prêtre d'accomplir au sein des familles son ministère d'instruire les ignorants, de ramener les égarés dans le bon chemin, d'encourager les faibles, de corriger et d'avertir ceux qui ont besoin de correction et d'avertissement. Aussi, l'apostolat d'une mère de famille vraiment chrétienne grandit encore d'importance aujourd'hui. Mais le Pape entend que l'exemple de la vénérable Anne-Marie Taigi est une précieuse leçon de sainteté pour tous les fidèles, "même si l'on fait abstraction de sa condition de mère de famille, et si on la considère uniquement comme une simple créature qui s'est sanctifiée dans le monde". Car cet exemple "démontre que la sainteté est possible à toutes les classes de personnes.

"Elle est possible aux gens mariés et à ceux qui ne le sont pas, parce que Anne-Marie, avant même d'être un modèle d'épouse et de mère, fut présentée ici à Rome comme l'exemple des jeunes filles chrétiennes. Elle est possible aux riches et aux pauvres, parce que Anne-Marie, en pratiquant la mortification envers elle-même et la charité envers les autres, dans un état d'indigence relative, dit suffisamment que les pauvres comme les riches — et ceux-ci plus que ceux-là — peuvent, même au milieu du monde, remplir les devoirs qu'ils ont envers eux-mêmes et envers le prochain. Quoi de plus? L'exemple d'Anne-Marie démontre que la sainteté est possible même à ceux qui, vivant le siècle, en ont connu la poussière. Rien ne permet

de croire qu'il ait dû se vérifier en Anne-Marie une vraie conversion, c'est-à-dire un passage du mal au bien; on sait néanmoins, que Dieu lui reprocha l'esprit de vanité auquel elle sembla faire quelques concessions durant la première année de son mariage. Mais la promptitude avec laquelle elle répondit aux avertissements de la voix divine, sa fréquentation plus assidue des sacrements, les multiples industries — auxquelles elle recourut pour vaincre son inclination à faire figure dans le monde et, surtout, l'anxiété dont elle fut agitée jusqu'au jour où elle se fut affiliée au Tiers-Ordre de la Très Sainte Trinité, ne nous déclarent-elles pas que notre vénérable enseignante aux séculiers aussi ce qu'ils doivent faire pour sécher la poussière du siècle?

A PROPOS DE STATISTIQUES

De l'Action catholique du 1er février.

On sait la valeur des statistiques paroissiales recueillies par les curés, dans leurs paroisses respectives, une ou deux fois l'année. Dans la ville de Québec, particulièrement, ces statistiques sont recueillies avec un soin particulier, qui en fait des égaux, sinon les supérieures des meilleures statistiques publiées ailleurs.

En général, chacune des paroisses est divisée en autant de quartiers qu'il y a de vicaires à la disposition du curé. Chacun de ces prêtres est chargé de la surveillance et des soins particuliers de ce quartier, dont il connaît ainsi toutes les familles. C'est lui qui est en plus chargé de la visite paroissiale annuelle, ou bi-annuelle, qui se fait de porte en porte, et au cours de laquelle tous les renseignements nécessaires à la bonne administration d'une paroisse, notamment ceux relatifs à sa population scolaire, sont recueillis.

Cette année, l'épidémie de grippe a empêché ou interrompu cette visite, qui n'a pu être reprise que beaucoup plus tard. Cependant, dans une des paroisses, St-Roch, — centre ouvrier, industriel et commercial qui peut servir de type, — elle vient d'être complétée. Les chiffres que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs sont donc tout récents, et d'une authenticité indiscutable.

Chacun des six vicaires de la paroisse a chargé d'un des six quartiers, et comme la grande majorité d'entre eux exerce le ministère à cet endroit depuis cinq ans et plus, on peut se faire une idée de la compétence particulière qu'ils ont acquise.

Or, aux premiers jours de l'année 1919, il y avait dans la paroisse 1,896 enfants d'âge scolaire, soit 252 garçons et 277 petites filles de 5 à 7 ans, 673 garçons et 694 petites filles de 7 à 14 ans, soit un total de 1,896.

À la même époque, il y avait à l'Académie indépendante des Sœurs de Notre-Dame, 314 élèves, et à l'Académie St-Roch, où les mêmes Sœurs enseignent, sous le contrôle de la Commission Scolaire, 492 élèves.

Aux deux écoles des Frères, le nombre des élèves inscrits était à la même date de 835, donnant un grand total de 1642.

L'assistance moyenne était de 287, soit 91% à l'Académie indépendante, de 404, soit 83% à l'Académie St-Roch, et de 745, soit 89% aux écoles des Frères, et cela durant une période où la grippe sévissait tenait un certain nombre d'élèves hors de l'école.

Voilà certes des chiffres propres à démentir quelque peu les échafaudages de prétentions mensongères que les dénigriers de notre religion et de notre nationalité ne cessent d'élever contre nous.

Mais, disons sans doute nos adversaires, après avoir examiné les chiffres ci-dessus à la loupe, il y a, entre le nombre des élèves d'âge scolaire, et ceux des élèves inscrits une marge qui a son importance. En additionnant les chiffres, que vous donnez nous arrivons à celui de 1896 pour les enfants d'âge scolaire. Or le total des élèves inscrits n'est que de 1642. Cela fait une marge de 254, assez importante pour en tenir compte.

Qu'on se rassure, nous ne sommes pas en peine d'en tenir compte. Et d'abord il faut admettre que si, en théorie, les enfants de cinq ans sont censés être d'âge scolaire, en pratique, et saine hygiène, il vaut beaucoup mieux pour un certain nombre, sinon pour la majorité d'entre eux, être à la maison, sous l'égide maternelle, qu'à l'école, dans un âge aussi tendre. Or, il y a 529 de ces enfants dans la paroisse St-Roch. Leur nombre dépasse donc de beaucoup la marge ci-dessus, et cela prouve que le très grand nombre d'entre eux vont à l'école.

D'autre part, comme il n'y a pas à St-Roch de jardin de l'enfance, beaucoup de familles envoient leurs tout jeunes enfants faire leurs premiers mois, sinon leurs premières années d'école, à l'établissement spécial des Sœurs Grises, situé dans une autre paroisse. Et voilà ce qui diminue d'autant l'inscription et l'assistance moyenne dans les écoles de St-Roch.

Au pensionnat St-Louis de Gonzague de la Haute-Ville, et à celui des Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie à Limoilou, on reçoit des garçons jusqu'à l'âge de 12 ans. Comme ce sont d'excellentes préparatoires au Séminaire de Québec et à d'autres écoles, d'assez nombreuses familles de St-Roch y envoient leurs garçons. Ceux-ci ne peuvent encore faire nombre ni sur les chiffres d'inscription, ni sur ceux de la fréquentation scolaire paroissiale. Il y a ensuite les classes du Patronage St-Vincent de Paul de St-Jean-Baptiste, qui reçoivent un certain nombre des écoliers de St-Roch; il y a les externes des Sœurs Grises et des Ursulines, fréquentées par beaucoup de petites filles de St-Roch. Tous ceux-là ne comptent ni dans les chiffres d'inscription, ni dans ceux de la fréquentation scolaire de St-Roch. Il y a aussi les petites filles qui sont internes au couvent de Limoilou, ou à celui des Ursulines. Il y a les 74 enfants de

la paroisse qui reçoivent leur instruction en dehors de Québec; et tous ceux-là doivent encore s'ajouter en justice aux 1642 inscrits dans les écoles de leur paroisse. Il y a aussi les écoles indépendantes qui doivent entrer en ligne de compte, et dont nous n'avons pas dit un mot.

Mais que reste-t-il de cette marge de 254 qu'on semblait nous accuser de vouloir escamoter?

Il reste l'impression suivante que des statistiques d'une valeur au moins égale à celles des meilleures établies que dans une paroisse urbaine, ouvrière, commerciale et industrielle, pouvant servir de prototype, l'inscription scolaire, la fréquentation scolaire soutiennent avantageusement la comparaison avec ce qu'il y a de meilleur dans le genre partout ailleurs. Et les chiffres sur lesquels nous basons notre conclusion ne sont pas d'il y a cent ans, d'il y a cinquante ans, d'il y a cinq ans, ils sont d'hier. Et ils n'ont pas été recueillis à mille lieues, ni à cent lieues, ni à cinq lieues d'ici, ils ont été recueillis sous nos yeux, et chacun peut les contrôler.

Et ces chiffres peuvent être ceux de maintes autres paroisses pourvu qu'on les recueille avec l'honnêteté, la loyauté et la conscience avec lesquelles ceux de St-Roch ont été rassemblés.

DES PROFESSIONS RELIGIEUSES

CHEZ LES SOEURS DE LA PRESENTATION DE MARIE, PLUSIEURS JEUNES FILLES PRONONCENT LEURS VŒUX TEMPORAIREMENT.

St-Hyacinthe, 28. — Le 25, Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard a présidé une cérémonie de profession religieuse, en la chapelle du couvent de la maison-mère des révérendes Sœurs de la Présentation de Marie. L'évêque officiant était assisté de M. le chanoine L. A. Senécal, curé de la cathédrale, et de M. l'abbé C. C. Richard, chapelain de la communauté.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Valmore Lajoie, vicaire à la cathédrale.

Étaient au chœur : MM. les abbés E. H. Messier, curé de St-Hugues; A. S. Dupuy, E. Messier, curé de St-Damien de Bedford; F. A. Laroche, sous-chapelier; D. J. Brault, A. St-Amour, curé de Roxton Falls; J. A. Fontaine, principal de l'École Normale; P. A. Trudeau, curé de St-Thomas d'Aquin; V. Robert, A. Laliberté, de Woonsocket, R.-I.; H. I. Gaudet, Arsène Nadeau, assistant chapelain à la maison-mère, et J. B. Nadeau, chapelain à l'Hôtel-Dieu.

On prononcé leurs vœux temporaires : Mmes Parmelia Dubois, de Woonsocket, R.-I., Sœur Marie

St-Paul; Exilia Melançon, de Saco, Maine, Sœur Marie St-Jérôme; Emilien, Olivia Choquette, de Ste-Madeleine, Sœur Olivier Marie; Aphonsine Pelletier, de St-Aimé, Sœur Marie St-Pierre; Josée; Jeanne Thérien, de Somersworth, N.-H., Sœur Marie St-Réginald; Berthe Leclerc, de St-Jean-Baptiste, Sœur Marie des Chérubins; Hortense Lajoie, de Montréal, Sœur Marie Thérèse de l'Eucharistie; Marie-Anne Cordeau, de N.-D. du Bon Conseil, Sœur Marie St-François Solano; Odélie Riopel, des Trois-Rivières, Mass., Sœur Rose de Ste-Marie; Maria Lamoureux, de St-Ours, Sœur Marguerite-Marie de Savoie; Imelda Dufresne, de St-Césaire, Sœur Marie-Agnès du Bon Pasteur; Rosa Marier, de Drummondville, Sœur Marie St-Laurent Justine; Berthe Pélouquin, de Sorel, Sœur Marie-Claire du Sacré-Cœur; Rosana Frappier, de St-Edmond, Sœur Marie-Stanislas de Jésus; Alida Brault, de Rock Forest, Sœur Marie Ste-Aldine; Laura Hudon, de Roxton Falls, Sœur Marie St-Joseph Calasanz; Philippine Ruel, de Berlin, N.-H., Sœur Marie de Gethsémani; Corilla Lapierre, de Woonsocket, R.-I., Sœur Marie-St-Philas; Simonne Côté, de St-Paul Abbottsford, Sœur Marie-Louis de Grenade; Blanche Trudeau, de Henryville, Sœur Marie-Auguste; Marguerite Beauregard, de St-Damase, Sœur Marie Ste-Agnès d'Assise; Léone Bienvenue, de Fall River, Sœur Marie-Rose de Jésus;

Françoise Casavant, de St-Hyacinthe, Sœur Marie St-François de Sales; Marguerite Fréchette, de Ste-Madeleine, Sœur Marie Madeleine; Léontine Parent, de St-Jacques le Majeur, Sœur St-Jacques le Majeur; Joséphine Desroches, de Dakota-Nord, Sœur Marie de Sales; Armoza Roy, de Beauceville, Sœur Marie-Juliette; Marie-Anne Paradis, de Dorvy, Sœur Marie-Adèle; Léa Desmarais, de St-Pie, Sœur Marie-Corona; Alice Dorais, d'Upton, Sœur Marie-Alexandre; Léonie Labrecque, de Manchester, N.-H., Sœur Marie-Emerentienne; Yvonne Turcotte, de Holyoke, Mass., Sœur Marie-Georgiana.

L'ACTION FRANÇAISE

UNE LETTRE DU CARDINAL BEGIN. — UN ARTICLE SUR NAPOLEON BOURASSA. — LA NATIONALISATION DE NOTRE LITTÉRATURE PAR L'ETUDE DE L'HISTOIRE. — UN SERVICE DE LIBRAIRIE. — L'AFFAIRE DE DOLLARD.

La livraison de février de l'Action française s'ouvre par une lettre très bienveillante de Son Eminence le cardinal Bégin à la Ligue des Droits du français.

Cette même livraison continue par un article de M. l'abbé Olivier Maurault, p. s. s., sur Napoléon

Bourassa, la série des Précurseurs inaugurée en janvier par Ernol Bouchette. Napoléon Bourassa y apparaît dans le domaine de l'art et de l'enseignement artistiques l'école de Garneau pour l'histoire. Cette étude est suivie d'un article fort remarquable : La nationalisation de notre littérature par l'étude de l'histoire, qui révélera à beaucoup un talent qui dépasse singulièrement la moyenne. Viennent ensuite la chronique de Pierre Homier, une assez longue étude sur Albert Lozeau, — bielliste, par le Père de Grandpré, la Vie de l'Action française de Jean Beauchemin, la partie documentaire, etc. En somme, numéro fort varié et d'un vif intérêt.

L'Action française, outre sa revue, prépare la publication prochaine de plusieurs brochures : Si Dollard revenait... de l'abbé Groulx, la Race Supérieure, du R. P. Louis Lalonde, s. j., La Valeur économique du français, de M. Léon Lorrain, etc. Elle inaugure un service de librairie qui s'occupera particulièrement des canadiens.

Le 24 mai prochain, l'Action française fera son second pèlerinage annuel à Carillon, pour honorer la mémoire de Dollard.

L'abonnement à l'Action française se est d'une piastre par année. Tous les abonnements partent de janvier. Adresser les abonnements et les commandes à la Ligue des Droits du français, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

Plus de 75% de la population adulte de la province de Québec est en faveur d'une loi qui permette la vente de la bière.

La bière indispensable à l'ouvrier

Toute loi de tempérance qui confond la bière avec les liqueurs spiritueuses perd en lui un ami précieux.

Une délégation des représentants des Unions Ouvrières de la Province de Québec, s'est présentée devant le premier ministre et les membres du Cabinet Provincial, et a su faire habilement valoir des arguments en faveur de la bière à 2½% d'alcool.

Il est donc absurde de dire que les "ouvriers et ouvrières demandent la prohibition".

Cette délégation était composée d'ouvriers et ouvrières intelligents, habiles et à l'esprit large. Ils savent que la bière soutient l'énergie de l'ouvrier fatigué. Ils savent que la bière les dispose à travailler mieux et davantage. Ils savent qu'il n'y a rien comme la bière pour étancher leur soif. Et ils veulent leur bière, et ils s'opposent vigoureusement à toute loi tendant à les en priver.

Cependant, la loi décrétant qu'il ne se fabriquera ni ne se vendra de bière, dans la Province de Québec, deviendra en vigueur après le 1er mai prochain.

Si vous êtes ouvrier, ou un ami de l'ouvrier, ne négligez rien en votre pouvoir, afin de prouver au gouvernement que le peuple de notre province NE VEUT PAS DE CETTE LOI.

Si vous êtes un partisan de la vente de la bière, télégraphiez ou écrivez au premier ministre à Québec et Ottawa.



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

55, rue Saint-François-Xavier, Montréal

